

Le comité francilien
de l'économie circulaire

présente

Économie circulaire et culture :

concilier création artistique
et préservation des
ressources

Comité francilien de l'économie circulaire

Novembre 2021

Contact ORÉE

42, rue du Faubourg Poissonnière
75010 Paris
Tél. : (+33) 01 48 24 04 00
E-mail : oree@oree.org
Site Internet : www.oree.org

Twitter : @assoOREE

Facebook : @ORÉE

LinkedIn : @ORÉE

Crédits photos

Couverture (de haut en bas) : Little Grand Studio / Rue de l'échiquier / Muséum national d'Histoire naturelle.

Intérieur : Paris Musées p.14, Paris Musées p.17, ©Ph-Levy-EPPDCSI p.20, Muséum national d'Histoire naturelle p.23, Théâtre du Châtelet p.26, Théâtre de l'Aquarium p.29, Théâtre du Châtelet p.32, We Love Green p.35, Little Grand Studio p.38, L'Effondrement p.41, Le Baron Noir p.44, Little Grand Studio p.47, Rue de l'échiquier p.49, Rue de l'échiquier p.52.

Imprimé sur du papier FSC.

Imprimerie AZ-PRINT s.a. Rue de l'informatique 6 – 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)

Le comité francilien

13 partenaires pour impulser l'économie circulaire en Île-de-France

Initié depuis 2013 et animé par ORÉE, le comité francilien de l'économie circulaire est un **groupe de réflexion, de collaboration et d'action pour promouvoir l'économie circulaire en Île-de-France**. Il réunit des responsables de l'ADEME Île-de-France, les Canaux, la CCI Paris Île-de-France, le CEREMA, la CRESS, le Conseil Régional d'Île-de-France, la DRIEETS Île-de-France, la DRIEAT Île-de-France, l'Institut Paris Region, la Métropole du Grand Paris, ORÉE, le TEDDIF et la Ville de Paris. Sont au cœur du projet du comité francilien de l'économie circulaire :

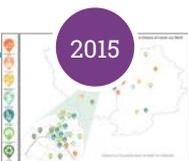
- **La mutualisation des compétences et des ressources** pour consolider une vision globale sur la transition de l'Île-de-France vers une économie circulaire ;
- **Le développement d'outils transversaux et d'actions multipartites** pour dynamiser les politiques des territoires franciliens en faveur d'une économie circulaire ;
- **La valorisation des actions des entreprises, des associations et des collectivités d'Île-de-France** engagées dans des modèles d'économie circulaire.

Les travaux du comité francilien de l'économie circulaire



Les travaux du comité francilien de l'économie circulaire ont permis l'élaboration de deux fiches méthodologiques « **Renforcer la compétitivité et l'attractivité de votre territoire grâce à une démarche d'écologie industrielle et territoriale** ». L'une était principalement destinée aux élus et l'autre aux directeurs généraux des services.

À télécharger ici : http://bit.ly/F_EIT_1 et http://bit.ly/F_EIT_2



Le comité francilien a présenté le « **Recueil cartographique des initiatives franciliennes d'économie circulaire** » qui distingue 87 initiatives – actions ou business modèles incarnant dans les territoires franciliens les 7 piliers définissant l'économie circulaire.

À télécharger ici : <http://bit.ly/CARTO1>



Le comité francilien de l'économie circulaire a réalisé le guide « **Sur la route de l'économie circulaire : 20 découvertes insolites en Île-de-France** », qui présente 20 initiatives – actions ou business modèles – en économie circulaire, pour donner envie à d'autres de se lancer. On y découvre des mutualisations qui s'organisent, des citoyens qui partagent, des déchets qui inspirent, des territoires qui bougent, des entreprises qui valorisent

et des solutions qui émergent. Point de départ, singularités, liens avec l'économie circulaire, facteurs de succès et prochaines étapes, retracez le cheminement complet des différentes initiatives.

À télécharger ici : http://bit.ly/SLR_1



Le recueil des initiatives franciliennes est publié pour la seconde fois. Actualisé, il recense 112 initiatives. Il offre une vision des initiatives les plus représentatives de la région en économie circulaire et vise ainsi à répondre aux trois objectifs suivants : identifier les actions opérationnelles sur le territoire ; disposer des informations sur les porteurs de projet ; montrer par l'exemple et ainsi donner envie à d'autres de se lancer.

À télécharger ici : <http://bit.ly/CARTO2>



Le comité francilien a édité « Économie circulaire : Qui fait Quoi ? » présentant les dispositifs d'accompagnement des projets d'économie circulaire proposés par les membres du comité sur le territoire francilien. Destiné aux porteurs de projets, ce guide cherche, d'une façon dynamique et pédagogique, à lister les dispositifs d'accompagnement proposés par les acteurs du comité francilien. Il présente les acteurs, et les différentes formes d'accompagnement à disposition des porteurs de projets.

À télécharger ici : http://bit.ly/QFQ_2018



Le comité francilien a enrichi annuellement la collection des « Sur la route » avec des publications thématiques :

- « **Économie circulaire et économie sociale et solidaire : des valeurs croisées pour entreprendre en Île-de-France** » (2018, à télécharger ici : http://bit.ly/ESS_EC)
- « **Alimentation et économie circulaire : des initiatives franciliennes pour tous les goûts** » (2019, à télécharger ici : http://bit.ly/EC_Alim)
- « **Économie circulaire et nouveaux modèles économiques : innover pour réinventer l'économie francilienne** » (2020, à télécharger ici : https://bit.ly/NME_EC_20)



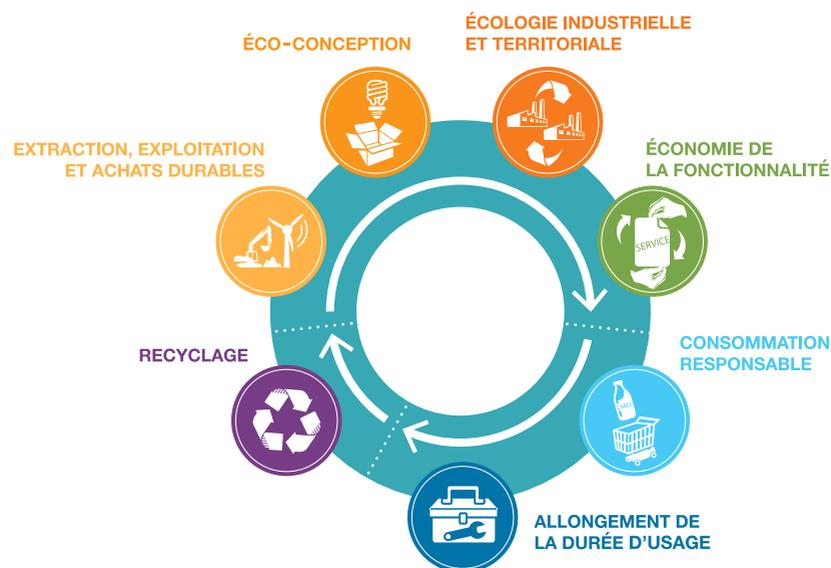
Économie circulaire et culture

Rappels !

L'économie circulaire (EC)

Le modèle économique linéaire actuel (« extraire, produire, consommer, jeter ») montrant aujourd'hui ses limites, l'économie circulaire propose une alternative basée sur un « système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits - biens et services -, vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus¹. »

Les 7 piliers de l'économie circulaire



Son principe de fonctionnement en boucles fermées permet de développer des écosystèmes territoriaux sobres, efficaces et durables. Les 7 piliers définis par l'ADEME (voir schéma ci-contre) sont autant d'outils pour atteindre ce résultat : approvisionnement durable, éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage et recyclage.

L'économie circulaire est dorénavant une thématique incontournable dans l'élaboration des politiques globales de lutte contre le changement climatique et de préservation des ressources, comme en témoigne l'adoption du Paquet économie circulaire au niveau européen le 22 mai 2018. Afin d'atteindre les objectifs fixés dans celui-ci, la Feuille de route nationale sur l'économie circulaire a été publiée le 23 avril 2018, par la suite renforcée par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), promulguée le 10 février 2020. Plus récemment, le projet de loi Climat et Résilience basé sur les réflexions de la Convention citoyenne, a été examiné par l'Assemblée nationale et le Sénat le 20 juillet 2021. Plusieurs de ses articles viennent compléter la loi AGEC.

Culture

Selon l'UNESCO, « la culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ». Dans son sens plus restreint, qui sera adopté à travers ce recueil, les activités culturelles peuvent être regroupées en huit grands domaines : « patrimoine-lecture publique (musées, bibliothèques, monuments historiques), édition écrite, arts visuels, spectacle vivant (notamment les théâtres), audiovisuel-cinéma-multimédia, enseignement culturel, architecture et publicité ». Toutes ces activités participent, de près ou de loin, à l'enrichissement personnel des citoyens qui y prennent part, à la transmission de moments d'histoire, de savoirs et de valeurs et au rayonnement des territoires qui les portent. Bien qu'il ne semble pas central à première vue, la culture joue aussi un rôle majeur dans la transformation des comportements et des opinions, par le biais des fortes émotions suscitées chez le spectateur, mais également par l'effet de mode qu'elle sait transmettre. Néanmoins, encore rares sont les acteurs culturels s'étant saisi de cette force pour faire évoluer les perceptions de la société en termes de développement durable. Cette tendance, encore à ses débuts, se développe progressivement, de concert avec la prise de conscience des artistes, scénographes, metteurs en scène, etc.

Le secteur est particulièrement dynamique en Île-de-France. Il mobilise quelques 300 000 emplois, soit 5,3% du total des emplois dans la région (contre 2,6% au niveau national). Des cinémas aux lieux de lecture publique en passant par les musées et théâtres, la région recense près de 1 700 équipements culturels, qui dégagent 21 milliards d'euros de chiffre d'affaire annuel².

Dans le domaine audiovisuel-cinéma, l'Île-de-France est en outre la première région économique française : elle concentre 80% de la filière Image par ses entreprises et sa masse salariale³ et accueille 50% des tournages annuels de films. Elle réunit également 31% des lieux de création et de diffusion ainsi que des conservatoires de musique⁴.

En 2020, le secteur culturel francilien a été particulièrement impacté par la crise de la Covid-19, qui a engendré une baisse moyenne de chiffre d'affaires de 25%, selon une première estimation⁵.

Culture et économie circulaire :

Lucide à propos de sa capacité à faire évoluer les regards puis les comportements, le secteur culturel connaît une récente prise de conscience des enjeux de l'économie circulaire et s'engage progressivement à en appliquer les principes. Les démarches d'économie circulaire réalisées par le secteur culturel concernent diverses activités : l'approvisionnement en matériaux durables, l'éco-conception des décors, de la scénographie et de la signalétique, la restauration (approvisionnement durable, élimination du plastique à usage unique et valorisation des bio-déchets), les actions de sensibilisation, la logistique et le tri autour des décors et éléments de scénographie en fin de vie, mais aussi l'usage de matériaux durables et de ressourceries culturelles, qui se développent progressivement en Île-de-France. Pour ce faire, les établissements concernés intègrent ces principes dans leurs politiques d'achats.

Toutefois, la démarche manque encore de structuration dans le secteur : il existe peu d'organismes mettant en place des dispositifs de suivi (indicateurs de volumes, taux de réemplois, impacts économiques...) ou des méthodes d'évaluation de leur impact matière. La généralisation de ces pratiques constitue un enjeu majeur pour la filière culturelle, si elle souhaite donner de l'ampleur à la transition qu'elle débute.

Les initiatives se multiplient au sein des établissements culturels et le secteur se structure autour de ces nouveaux enjeux et solutions. Le présent livrable s'attache à présenter des illustrations concrètes d'application de l'économie circulaire dans des projets culturels franciliens dans les secteurs :

- De l'audiovisuel ;
- Des arts-vivants ;
- Des musées ;
- De l'édition écrite.



3. Ecoprod. 2017. « Valorisation des ressources et prévention des déchets de l'audiovisuel et du spectacle vivant – Circul'Art ».

4. Région Île-de-France. Stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire.

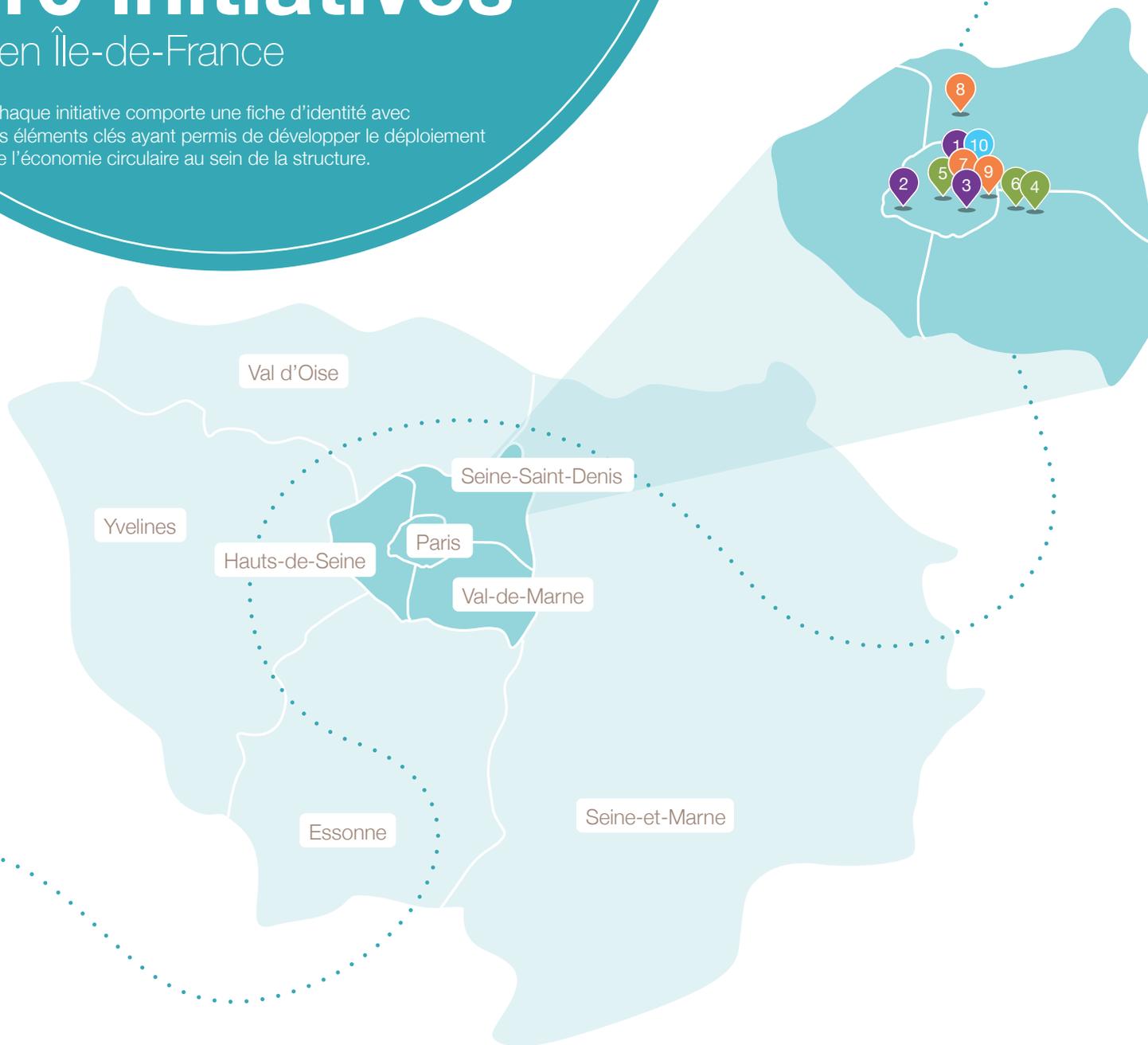
5. Région Île-de-France. Stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire.

Source : ORÉE, 2020. Schéma adapté de la publication de la Ville de Paris « Développer l'économie circulaire dans les lieux et établissements culturels parisiens », éditée en 2020 »

10 initiatives

en Île-de-France

Chaque initiative comporte une fiche d'identité avec les éléments clés ayant permis de développer le déploiement de l'économie circulaire au sein de la structure.



LES MUSÉES

- 1 Paris Musées p 15
- 2 Les Étincelles du Palais de la découverte p 18
- 3 Le Museum national d'Histoire naturelle p 21

LES ARTS VIVANTS

- 4 Le Théâtre de l'Aquarium p 27
- 5 Le Théâtre du Châtelet p 30
- 6 WE LOVE GREEN p 33

L'AUDIOVISUEL

- 7 L'Effondrement p 39
- 8 Le Baron Noir p 42
- 9 Little Grand Studio p 45

L'ÉDITION ÉCRITE

- 10 Rue de l'échiquier p 50

Les musées

EXPERT :

Lucie MARINIER – Ville de Paris



Lucie Marinier est Professeure du CNAM, titulaire de la chaire ingénierie de la culture et de la création.

Précédemment chargée de missions pour la prospective, l'innovation et l'espace public au sein de la Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris, elle a coordonné la publication en 2020 du livret « Développer l'économie circulaire dans les lieux et établissements culturels parisiens » dans le cadre de la 2^{ème} Feuille de route du plan économie circulaire de la ville de Paris⁶.

Quels sont les principaux impacts environnementaux des musées ?

Les musées sont des lieux de rayonnement culturel et de tourisme, particulièrement ceux de grande envergure. De ce fait, leur impact carbone principal est imputable au transport de leurs visiteurs (collectifs, voiture, bateau voire avion pour les visiteurs internationaux).

Vient ensuite le fonctionnement des bâtiments : afin de conserver les œuvres, la plupart des musées ont besoin d'assurer une hygrométrie⁷ constante dans leurs locaux, ce qui implique souvent une lourde climatisation. L'éclairage bâtiminaire des expositions participe également fortement à leurs émissions.

Les expositions constituent le 3^{ème} impact carbone des musées. Le transport des œuvres peut représenter un poste d'importance variable selon le mode de transport (camion, bateau, voire avion cargo...) et les caisses (climatisées, réutilisables ou non, individuelles ou non) choisis. De plus, la construction des éléments de scénographie (cimaises, mises à distance, trottoirs, plots, verrières, velum...) et de mobilier (assises et vitrines) contribue sensiblement à l'impact environnemental via la consommation des ressources naturelles et d'énergie. En fin de vie, ces matériaux ne font pas toujours l'objet d'un tri ni d'une revalorisation. Il faut également ajouter les outils numériques et d'aide à la visite (applis, audioguides, écrans...) qui ont un impact également.

Enfin le poste de l'alimentation, bien qu'il reste moindre, participe également au bilan carbone des établissements, à travers les restaurants ou cafétérias. Il est aussi générateur de gaspillage alimentaire.

Comment se déploie l'économie circulaire dans le secteur aujourd'hui ?

Les années 2019 et 2020 ont été marquées par une prise de conscience généralisée dans le secteur. La dimension environnementale est en cours d'intégration dans le projet culturel et scientifique de la plupart des musées classés « Musée de France ». Beaucoup d'établissements de grande envergure ont engagé des référents chargés de la mise en œuvre d'actions de préservation des ressources, à des postes assez variés : RSE, production, conservation des œuvres, secrétariat général/administration.

Certaines professions en particulier vivent une évolution profonde de leurs pratiques. Les régisseurs d'œuvres, par exemple, ont commencé à réfléchir, de manière collective (à travers leur association l'AFROA), à des solutions techniques et opérationnelles pour concilier conservation des œuvres et diminution de l'impact environnemental de leur activité. Cela passe souvent par la location de caisses de transport réutilisables, la limitation des matériaux pour caler les œuvres, l'amélioration de l'inertie des réserves en termes d'hygrométrie et la limitation du nombre de produits toxiques utilisés pour les restaurations d'œuvres.

Certains musées anticipent leur programmation, afin de produire des scénographies qui serviront à plusieurs expositions. En termes de conception également, il s'agit d'encourager l'emploi de matériaux plus durables (par exemple le plâtre plutôt que le bois pour les cimaises, des éléments démontables en métal pour les mises à distance...) avant de penser au réemploi et à la réutilisation. L'approvisionnement dans les réseaux circulaires est en effet encore difficile pour les musées car les gisements sont trop modestes pour les grosses expositions. De plus, les musées travaillent davantage avec des œuvres de leur collection, on observe moins de demandes de prêts et plus de commandes groupées.

Les musées fournissent aussi d'importants efforts pour intégrer la question du réemploi dans les marchés qui sont passés avec les scénographes avec lesquels ils contractualisent. Il s'agit de prévoir le réemploi avec l'accord du créateur de la scénographie et donc en respectant son droit d'auteur. En matière de production et de construction, en améliorant la planification de l'activité, l'objectif est d'insérer un temps de démontage propre permettant le tri des matériaux.

Enfin, sur le plan de la restauration, les enjeux de développement durable s'intègrent de plus en plus aux critères de choix des concessionnaires. Cette activité reste néanmoins une part très importante des revenus des musées et comme il peut être plus coûteux d'avoir une proposition de menus locaux et issus de l'agriculture biologique, à budget fixe, cela implique parfois pour les restaurateurs de régler des loyers plus faibles. Par ailleurs, une concession n'étant pas un marché, il est parfois difficile d'obtenir le maintien des bonnes pratiques sur la durée.

Quelles tendances observez-vous ?

Dans le secteur de l'art contemporain, les artistes sont de plus en plus nombreux à se questionner sur leurs pratiques. Ils participent grandement à la prise de conscience des musées sur les sujets de responsabilité vis à vis du public, notamment en termes de

sensibilisation.

Pour le futur, l'un des enjeux principaux au niveau sectoriel sera la création de flux depuis les musées de grande taille vers les plus petites structures, ainsi qu'entre ces grands musées. En effet, le manque de gisements rend difficile l'approvisionnement en réemploi des grandes structures (en éléments de bois, en matériaux de vitrines etc.). Il leur faut donc apprendre à travailler avec leur propre gisement en allongeant la durée de vie des éléments de scénographie et de mobilier. D'autre part, la réglementation qui veut qu'un matériau réemployé perde toute certification de sécurité freine encore l'établissement de circuits d'économie circulaire dans le secteur.

En termes de structuration également, les petits et moyens musées commencent à se doter de responsables pour ces sujets.

Enfin, plus récemment, les choses s'accélèrent aussi pour les musées publics sous l'impulsion de leurs tutelles : par exemple les musées parisiens avancent parce que l'adjointe à la culture a énoncé son souhait de prendre en compte le bilan environnemental des musées dans la convention d'objectif de Paris Musées. Cela devrait inciter davantage les structures à se tourner vers des solutions responsables et circulaires. Cette mobilisation favorise également l'éclosion de nombreuses dynamiques collectives de recherches de solution (un important groupe national réunissant scénographes et musées réfléchit par exemple actuellement sur la sobriété en matière de scénographie).

Reste la question des outils à développer. Par exemple, il n'y a pas pour l'instant d'outil pour calculer le bilan carbone d'une exposition. La recherche sur les matériaux est à ses débuts. Il y aurait une véritable impulsion à donner pour développer des projets de recherche appliquée et des programmes de formation.

6. <https://cdn.paris.fr/paris/2021/02/09/0ab4546b69d5f4ae6eafb47fda9fce2a.pdf>

7. Quantité d'humidité contenue dans l'atmosphère.



- **Porteur** : Paris Musées
- **Structure juridique** : Établissement public à caractère administratif
- **Date de création** : 2013



Objectifs du projet

- **Mettre en place une logique circulaire pour les expositions temporaires** en intégrant le réemploi de leurs éléments de scénographie et l'allongement de leur durée de vie
- **Modifier les principes constructifs de la scénographie** des expositions



Point de départ et actions mises en place

Paris Musées est un établissement public qui regroupe les 14 musées de la Ville de Paris. Chargée de la gestion des collections, des expositions, des bâtiments de ces 14 établissements et de l'édition de publications spécialisées, la structure s'est donnée des objectifs de développement durable dès sa création en 2013. Convaincu de la nécessité d'implémenter des actions à tous les niveaux, Paris Musées a décidé d'œuvrer à la sensibilisation de l'ensemble des corps de métiers aux enjeux de durabilité.

Paris Musées pratique le réemploi de scénographies et de mobilier entre les 14 établissements dont il a la charge. Tout en réalisant des économies de matière et de budget, la structure accorde de plus en plus d'attention aux matériaux employés : aujourd'hui, 10 à 20% d'entre eux sont nobles (en bois, marbre et métaux), gage de qualité et de pérennité, et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Afin d'encourager la

démarche, les éléments de scénographie disponibles sont listés dans un document mis à disposition des scénographes qui sont incités à s'y référer pour imaginer leurs prochaines expositions. De nombreuses discussions ont été organisées avec chacun des établissements afin d'étudier systématiquement toutes les possibilités de mutualisation et de réemploi en accord avec le programme des expositions.

D'autre part, plus récemment, le service des achats a décidé de renforcer, dans les consultations de marchés, la mise en place de critères de sélection des prestataires. Pour exemple, un critère de développement durable juge depuis un an la dimension écoresponsable du service du prestataire : moyens de transport employés, effort de réduction de l'impact environnemental mis en place, mutualisation et réemploi du mobilier et des décors et des transports...



Étapes clés

- **2013** : Création de Paris Musées
- **À partir de 2017** : Adaptation et réutilisation de scénographies pour plusieurs expositions et développement du réemploi de mobiliers (vitrines, podiums, cimaises, panneaux de verre etc.). Par exemple : réutilisation de l'exposition « La Folie en tête » pour les expositions « Caricatures à la une » (2018) et « Portrait d'une maison » (2019), à la Maison de Victor Hugo. Réutilisation de la scénographie de l'exposition « Zorn », pour les expositions « Les Hollandais à Paris » et « Impressionnistes à Londres » au musée du Petit Palais.

- **Février 2020** : La loi n°2020-105 du 10 février 2020 (article 52) relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a modifié les dispositions de l'article L3212-2, considérant 7 du code général de la Propriété des personnes publiques (CG3P), en redéfinissant les contours de la cession des scénographies, disposant ainsi que : « Les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics peuvent également céder gratuitement les biens de scénographie dont ils n'ont plus l'usage [...] ».
- **Juin 2020** : Accélération des démarches circulaires : intégration de critères d'éco-responsabilité pour le choix des prestataires, modification des marchés et lancement d'expérimentations pour développer l'économie circulaire.

Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

Un des premiers facteurs de succès de la démarche est l'organisation de Paris Musées en réseau. Cette particularité permet de mutualiser les compétences entre les 14 établissements. La mobilisation des équipes et de la direction pour porter les actions en interne et l'implication de la Ville de Paris ont également favorisé leur mise en place.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le manque de formation des équipes aux pratiques d'économie circulaire constitue un premier frein aux avancées de la démarche. D'autre part, le manque d'espace, en lien avec la pression foncière parisienne, limite les capacités de stockage des éléments de mobilier et de scénographie. Par ailleurs, si l'espace de stockage mutualisé venait à être acquis, des enjeux de manque de personnel pour gérer cette réserve viendraient à émerger.

Concernant le transport des œuvres, il est encore difficile de sensibiliser les prêteurs à des pratiques plus vertueuses pour le transport et les conditions de prêt.

IMPACTS POUR LA STRUCTURE

La démarche a permis à Paris Musées de réaliser des économies financières qui sont de 10 à 30% selon les projets via le réemploi et la mutualisation des éléments de scénographie et du mobilier des différentes expositions.

Le chiffre clé

Paris Musées a produit jusqu'à
3 expositions avec la même scénographie
(dans un même lieu)



Accompagnement

OUTIL EMPLOYÉ

- Le livret « Développer l'économie circulaire dans les lieux et établissements culturels parisiens » de la Ville de Paris.

PARTENAIRES

- La Ville de Paris incite les prestataires les plus importants de l'établissement public à se diriger vers des matériaux issus du réemploi, du recyclage ou vers des matériaux nobles.
- La DRIEAT a organisé plusieurs rendez-vous avec la structure pour accompagner ses engagements en économie circulaire.
- Le groupe Éco-scénographies⁸ permet d'échanger sur les bonnes pratiques à mettre en place dans le secteur.

8. Éco-scénographies est un groupe de recherche en éco-scénographie qui s'est formé sous l'impulsion d'Annabelle Vergne et Quentin Rioual respectivement scénographe spectacle vivant et muséographe et metteur en scène. Tous deux sont enseignants à l'EnsAD. Leurs recherches se basent sur des travaux menés dans différents groupes de travail thématiques qu'ils animent.



Perspectives de développement

Depuis février 2020, la loi autorise les collectivités territoriales à céder gratuitement des éléments de scénographie. Des procédures de dons devraient donc être lancées prochainement par Paris Musées, qui considère également la possibilité de prêter son matériel à d'autres institutions de la sphère culturelle.

La structure souhaite également monter une réserve mutualisée entre tous ses établissements afin de stocker ses œuvres et du mobilier scénographique pour les différentes expositions. Il s'agirait de réaliser un inventaire systématique des éléments de scénographie de chaque musée et leur mutualisation.

En parallèle, une réflexion plus poussée sur le transport (caisses de location, groupage des transports...) est menée.

Enfin, pour aller plus loin, il est envisagé de concevoir des expositions en prenant compte l'empreinte carbone de celles-ci à travers notamment la liste des œuvres : nombre de lieux d'enlèvement, choix d'œuvres appartenant aux collections des musées de la Ville de Paris... Paris Musées souhaite également travailler sur les recommandations du BIZOT group⁷ pour modifier, quand cela est possible, les conditions de prêt des œuvres, notamment le climat ou l'hygrométrie dans les salles.

7. Bizot Group est un groupe international des organisateurs de grandes expositions.

CONTACT

Clémence RAUNET

Acheteuse publique /

Adjointe au Chef du service achat
et logistique de Paris Musées

27, rue des Petites-Écuries
75010 Paris

clemence.raunet@paris.fr



Les Étincelles du Palais de la découverte

- **Porteur** : Baptiste BUREAU, Designer à Universcience
- **Structure juridique** : EPIC (Établissement public à caractère industriel ou commercial)
- **Date de création** : 2010



Objectifs du projet

- **Assurer la continuité de l'accès** à l'offre du Palais de la découverte pendant la durée des travaux
- **Mener un chantier exemplaire en termes d'impact environnemental**
- **Conserver l'identité et l'univers** du Palais de la découverte



Point de départ et actions mises en place

Le 30 octobre 2020, le Palais de la découverte a fermé ses portes pour être entièrement rénové. Afin de maintenir le lien avec les publics et l'accès à l'offre culturelle du Palais pendant la durée des travaux jusqu'en 2025, Universcience⁸ a décidé de construire la structure éphémère des Étincelles du Palais de la découverte dans le 15^{ème} arrondissement. Ce bâtiment de 770 m² a ouvert ses portes au public en juin 2021. Il permet aux visiteurs de retrouver l'esprit et les animations du Palais de la découverte au travers des 4 salles de médiations aménagées en son sein.

Lancé en 2019, le chantier des Étincelles du Palais de la découverte se scindait en deux projets distincts : celui de l'enveloppe et celui de l'aménagement intérieur. Une des priorités d'Universcience a été de mener la construction dans une logique éco-responsable.

L'agence Construire a été retenue pour le volet « enveloppe » afin d'éco-concevoir 6 modules en

bois à haute isolation thermique (pour l'accueil, les salles de médiation et l'administration). Les couvertures qui recouvrent l'ossature de chaque module ont été réalisées en membranes PVC issues du réemploi. Par ailleurs, pour éviter de polluer le site, tous les travaux d'assemblage du bâtiment ont été réalisés à sec. Enfin, dans une logique de réversibilité du bâti, les modules des Étincelles pourront facilement être démontés et remontés ailleurs lorsque la période de rénovation du Palais de la découverte sera terminée.

Pour le volet « aménagement intérieur », l'équipe a mobilisé les principes du réemploi, notamment afin de conserver l'univers du Palais. Pour exemple, les estrades des Étincelles ont été réalisées à partir du parquet en chêne récupéré dans le Palais, qui datait de son ouverture. Les trois quarts des cloisons de bois du Palais ont trouvé une seconde vie dans de nouveaux panneaux de bois, cloisons, bureaux et plus généralement dans la scénographie des différents modules des Étincelles.



Étapes clés

- **2019** : Le concours de fourniture pour la construction des modules. Sélection de l'entreprise Charpente Cénomane et l'Agence Construire pour l'écoconstruction du bâtiment.

8. Universcience est un établissement public qui regroupe le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie.

- **2020** : L'appel d'offre pour le chantier de l'aménagement intérieur :
 - Rédaction du cahier des charges afin de préciser les exigences et attendues en matière d'économie circulaire, en particulier d'éco-conception du mobilier ;
 - Publication de l'appel d'offre en décembre et prise de contact avec Les Canaux⁹ pour structurer les réponses et identifier des entreprises locales spécialisées en réemploi, ou de l'ESS ;
 - Organisation de visites du chantier pour les structures intéressées (3 visites pour 40 structures) ;
 - Réception de 7 réponses à l'appel d'offre dont 6 en groupement (de 2 à 5 entreprises). Ces groupements rassemblent, pour la plupart, 4 corps de métier : un bureau d'études spécialisé en réemploi, une entreprise de recyclage ou de curage, un profil spécialisé en design ou architecture et un atelier de menuiserie ;
 - Sélection de la candidature de Premices & co, Pimp your Waste, À travers Fil¹⁰, Tricycle et Remix Réemploi.
- **Janvier 2021** : Le lancement des travaux : début des travaux de dépose des éléments de mobilier du Palais (1 mois et demi) et des travaux d'aménagement intérieur (mi-février 2021).
- **8 juin 2021** : Inauguration de la structure éphémère des Étincelles du Palais de la découverte pour une durée de 4 ans.



Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

L'élaboration d'un cahier des charges précis et exigeant en matière d'économie circulaire, incluant l'éco-conception, a sans nul doute participé à la réussite du projet. Pour sa rédaction, Universcience a pu s'appuyer sur l'apport d'expertise et le réseau des Canaux. Les structures sélectionnées grâce au travail d'identification réalisé en amont étaient ainsi déjà convaincues par le réemploi et avaient les mêmes exigences qu'Universcience, ce qui a facilité la démarche. Par ailleurs, le choix de ne pas scinder les volets « conception » et « fabrication » des Étincelles du Palais de la découverte a permis de renforcer la logique de réemploi et de rendre le processus créatif beaucoup plus riche et réaliste vis-à-vis des ressources à disposition, les deux étapes étant gérées par les mêmes structures.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Mis à part la crise Covid qui a complexifié les modalités du chantier, la structure n'a pas rencontré de difficultés propres au projet.

Le chiffre clé

-
95%
des matériaux

employés pour l'aménagement intérieur
de la structure des Étincelles
sont issus du Palais de la découverte

Au final, le fait de réaliser le chantier sur un modèle de réemploi a permis de contourner en grande partie les problèmes d'approvisionnement qu'a engendré la crise sanitaire.

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

- Se faire accompagner par une structure compétente, qui connaît l'écosystème de solutions locales en économie circulaire (dont le réemploi) ;
- Ne pas séparer les phases de conception et de fabrication.

9. Les Canaux est une association qui conseille, forme et accompagne les acteurs économiques engagés pour la solidarité et la planète, en France et à l'international. La structure est membre du comité francilien de l'économie circulaire. 10. À travers Fil dispose d'une fiche dédiée dans le Livret « Économie circulaire & nouveaux modèles économiques : innover pour réinventer l'économie francilienne » à la page 48.



Accompagnement

FINANCIER

- Universcience est placé sous la double tutelle du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et du ministère de la culture.

OUTILS EMPLOYÉ

- Remix réemploi a réalisé une ACV sur le chantier de l'aménagement intérieur.

PARTENAIRE

- Les Canaux ont effectué un travail de recensement de structures pertinentes lors de l'appel d'offre pour le chantier de l'aménagement intérieur.



Perspectives de développement

Les structures et groupements ayant répondu à l'appel d'offre ont réalisé un travail important pour proposer des dossiers pertinents et rigoureux et seul un petit nombre d'entre eux a été sélectionné et rémunéré pour ce temps passé. À l'avenir, Baptiste Bureau, en charge de la coordination du projet, envisage de prévoir une enveloppe pour tous les dédommager, qu'ils aient été retenus ou non. Au-delà de l'aspect financier, la démarche a permis de rapprocher des acteurs qui n'avaient pas l'habitude de collaborer et qui pourront se regrouper à nouveau pour de prochains projets dans le domaine de l'économie circulaire. Des discussions sont en cours entre Les Canaux et le service achats d'Universcience pour améliorer l'intégration d'achats circulaires dans les pratiques.

CONTACT

Baptiste BUREAU

Designer scénographe d'Universcience
Baptiste.Bureau@universcience.fr



Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)

- **Porteur** : Elsa BOROMÉE, conseillère Développement Durable du MNHN
- **Structure juridique** : Établissement public national à caractère scientifique, culturel et professionnel
- **Date de création** : 1793



Objectifs du projet

- **Disséminer la démarche** au sein des musées de l'établissement pour autonomiser les équipes sur les sujets de développement durable
- **Réduire l'impact des expositions** en s'appuyant sur l'éco-conception et une meilleure gestion de la fin de vie des expositions



Point de départ et actions mises en place

Le Muséum national d'Histoire naturelle organise des expositions culturelles et héberge des laboratoires scientifiques, des travaux liés à la conservation animale, des campagnes de collecte de biodiversité, des jardins, une ménagerie... La structuration de la démarche de développement durable commence en 2008, avec la création d'un poste dédié. En 2012, l'établissement engage ses réflexions sur ses activités culturelles en rejoignant un groupe de travail qui vise à accompagner les musées pour trouver des solutions pour la gestion de leurs déchets. Il est porté au sein du club des établissements publics et privés et animé par le commissariat général au développement durable du ministère de la Transition écologique. Le pilotage opérationnel du groupe de travail est assuré par le Quai Branly, Universcience et il bénéficie du soutien du ministère de la Culture.

Dès 2014, la structure s'interroge sur les possibilités de réemploi qu'offre son gisement de matériaux (éléments de scénographie et mobilier) en interne et en externe, et lance quelques opérations. En 2016, le MNHN réalise une étude afin d'identifier les impacts environnementaux les plus significatifs d'une exposition temporaire. Elle s'appuie sur une analyse

du cycle de vie (ACV) qui se concentre sur le suivi de 9 indicateurs d'impact, en particulier l'impact carbone des matériaux, la consommation d'eau et d'électricité générés sur le cycle de vie de l'exposition. Ses conclusions permettent d'élaborer des préconisations pour les prochaines expositions, tel que l'emploi de matières à moindre impact. L'étude a permis de conclure qu'il était nécessaire de penser au démontage de l'exposition dès la réalisation des dessins techniques. En effet, il est préférable de construire des mobiliers facilement démontables en vue du réemploi.

Plus récemment, le MNHN s'est rapproché de structures de l'économie sociale et solidaire afin de réemployer dans leurs expositions temporaires des matériaux déjà utilisés. Aussi, en application de l'article L3212-2 7 du code général de la Propriété des personnes publiques, depuis 2016 le Muséum fait appel à des associations pour développer ses actions de dons et favoriser la valorisation de la scénographie des expositions en fin de vie. L'établissement a également lancé un partenariat avec la Réserve des arts¹¹ en ce sens.

11. La Réserve des arts est une association au service de la culture et de la création. Elle se donne pour mission « d'accompagner les professionnel(le)s du secteur de la culture, de la création et de l'artisanat dans l'appropriation des pratiques de l'économie circulaire et le réemploi de matériaux ».

L'objectif est d'encourager le réemploi et la réutilisation autant que faire se peut, puis le recyclage en second lieu et la valorisation énergétique en dernier recours.

Enfin pour les expositions itinérantes, elle privilégie le transfert immatériel plutôt que matériel, faisant voyager l'idée des expositions plutôt que le mobilier, misant ainsi davantage sur des actions d'usage in situ des équipements existants que sur le transfert d'équipements eux-mêmes.



Étapes clés

- **2008** : Lancement de la démarche globale de développement durable
- **2012** : Lancement de la démarche développement durable sur le volet culturel
- **2016** : Premières actions de réemploi de mobiliers en interne et de don à des associations
- **2017** : ACV sur l'exposition temporaire « Espèces d'Ours »
- **2020** : Lancement d'une expérimentation au Musée de l'Homme pour réutiliser des mobiliers du secteur muséal et des matériaux issus du secteur de l'économie sociale et solidaire. Identification de freins liés à la difficulté de mutualisation des mobiliers et à la mise en œuvre trop onéreuse du réemploi de matériaux



Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

La volonté des équipes et de la direction a été l'un des premiers facteurs de réussite de la démarche. La réalisation de l'ACV¹² sur l'exposition temporaire et le travail de vulgarisation de ses résultats par la Conseillère Développement Durable ont très certainement participé à leur prise de conscience. Enfin, un changement de gouvernance en interne, en 2017, a contribué à légitimer le pôle développement durable, qui reporte désormais à la direction générale, auprès des autres équipes du Muséum.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le coût de la gestion raisonnée des ressources ne peut toujours être assumé par la structure. Les actions de montage et de démontage sélectif demandent davantage de main d'œuvre et surtout plus de temps, ce qui, en plus d'avoir un impact financier direct, engendre des pertes de rentrée d'argent sur la gestion des espaces qui sont habituellement loués entre deux expositions.

Le chiffre clé

200 000 litres d'eau

depuis l'extraction des ressources nécessaires à la fin de vie pour la moquette utilisée lors de l'exposition temporaire Espèce d'ours

L'identité du MNHN consiste à créer des expériences immersives, plongeant les visiteurs dans un univers unique à chaque exposition. Cela rend difficile le réemploi d'éléments de scénographie en interne, d'autant plus que la structure manque d'espaces de stockage. Pour l'approvisionnement en externe, les matériaux réemployés sont peu disponibles sur le marché et manquent souvent de traçabilité (indispensable pour des questions de normes et de classements au feu). Des mobiliers existent chez d'autres structures muséales mais les plannings de démontage ne sont pas compatibles avec les plannings de montage des expositions du Muséum.

12. Vous pouvez retrouver le détail de la méthode et quelques éléments de résultats sur cette vidéo : https://www.canal-u.tv/video/mnhn/expositions_responsables.51555

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

Recruter un chef de projet développement durable disposant de compétences spécifiques et d'un temps d'implication clair pour garantir la réussite de la démarche.

IMPACTS POUR LA STRUCTURE

La démarche développement durable appliquée aux expositions sert d'illustration et d'inspiration pour les autres équipes qui souhaitent dupliquer la dynamique dans leurs pôles.



Accompagnement

OUTIL EMPLOYÉ

- L'outil Élodie, développé par le CSTB¹³, a été utilisé pour évaluer l'impact de l'exposition temporaire « Espèces d'ours » sur l'ensemble de son cycle de vie.

PARTENAIRE

- Le Muséum collabore avec la Réserve des Arts pour la collecte de ses matériaux en fin d'exposition.



Perspectives de développement

Pour la suite, le MNHN souhaite lancer l'utilisation systématique d'une charte qui sera annexée aux cahiers des charges. Elle s'accompagnera d'une grille de questions regroupant des champs à remplir par les prestataires (présentation de leurs actions, demande des certificats, de preuves et contrats) pour évaluer l'amélioration de leur démarche. L'établissement compte poursuivre ses travaux sur la fin de vie des expositions, notamment en trouvant le moyen de sortir le démontage des marchés classiques, en développant un système qui permette de maximiser le don à un coût raisonnable. Enfin, le Muséum se donne pour objectif de réaliser sa première exposition éco-conçue dans les prochaines années.

13. Le CSTB est un établissement public au service de l'innovation dans le bâtiment.

CONTACTS

Elsa BOROMÉE

Conseillère Développement Durable du Muséum national d'Histoire naturelle
elsa.boromee@mnhn.fr

Kinga GREGE

Chef de projet, commissaire d'exposition du Musée de l'Homme
kinga.grege@mnhn.fr

Les arts vivants

EXPERT : Léa BING – ARVIVA



Léa Bing est chargée de production et de développement territorial au sein de l'Ensemble Correspondances¹⁴ et membre fondatrice de l'association ARVIVA – Arts vivants, arts durables, qui rassemble aujourd'hui quelques 150 adhérents.

« ARVIVA a pour vocation d'interroger les pratiques quotidiennes des métiers du spectacle vivant afin d'identifier des alternatives durables pour réduire l'impact environnemental de ce secteur, en incluant tous les maillons de la chaîne, de la création à la production et à la diffusion en passant par la communication. »

Quels sont les principaux impacts environnementaux du secteur des arts vivants ?

Le secteur des arts vivants regroupe les spectacles de musique, de danse et le théâtre. Les bilans environnementaux étant très peu pratiqués par ses acteurs, il est difficile d'en estimer précisément les impacts. Des estimations hautes, fournies par le Shift Project, permettent néanmoins de pointer le transport des spectateurs et festivaliers ainsi que celui des œuvres et des artistes comme premier responsable de l'impact carbone des activités. Il est décuplé lorsque celui-ci se fait en avion, représentant alors 60% à 80% de l'impact du transport.

Le deuxième poste le plus émetteur dépend de l'activité considérée. Pour les festivals, c'est souvent l'activité de restauration qui vient au second plan puisqu'elle représente près de 30% de l'impact carbone. Pour les théâtres, c'est l'activité de production des décors qui occupe cette place. La non-réutilisation des éléments de scénographie et leur surproduction, imputables à la nature temporaire des activités, implique des gisements de déchets très importants,

rarement triés et collectés en vue d'une valorisation future. L'utilisation d'énergie pour le fonctionnement bâtiminaire et des installations, le merchandising et les actions de communication représentent l'essentiel du reste de l'impact.

Comment se déploie l'économie circulaire dans le secteur aujourd'hui ?

La mise en place des actions d'économie circulaire est à ce jour timide dans le secteur des arts vivants. Même si les niveaux d'engagement sont variés, les festivals représentent les structures les plus matures, notamment au travers de l'initiative « Drastic on Plastic¹⁵ », l'éco-conception de scénographies éco-conçues et la sélection d'approvisionnements en nourriture biologique et locale. Quelques théâtres en transition ont commencé à travailler sur leur bilan carbone, afin de pouvoir évaluer les postes les plus émetteurs et de concentrer leurs efforts sur ceux-ci. Il est probable que les solutions envisagées feront appel aux principes de l'économie circulaire.

Certaines collaborations entre établissements commencent également à se mettre en place. On parle

de plus en plus de mutualisation des ressources et outils. Plusieurs collectifs se sont également montés autour du réemploi et de la réutilisation de costumes et surtout d'éléments de décor. Ces pratiques sont à ce jour freinées par des incitations réglementaires (certifications pour la sécurité du personnel et des spectateurs) et financières (allocation de subventions à acheter des matériaux neufs et non pas issus du réemploi). L'éco-conception est peu traitée et l'intégration de réflexions sur la fin de vie des décors se fait encore rarement en amont. Toutefois, on voit poindre une tendance chez les auteurs et scénographes qui est de produire avec plus de sobriété.

En effet, une des problématiques principales du secteur concerne sa structuration : des initiatives naissent de manière éparse mais on observe encore très peu de coordination et de mise en réseau des établissements. Pourtant, 75% des membres d'ARVIVA se disent prêts à mutualiser leurs infrastructures et leur matériel. La structure travaille donc actuellement à la mise en place d'outils pour développer la mutualisation des matériaux et des espaces à l'échelle locale.

Quelles tendances observez-vous ?

Il est certain que le secteur est sujet, depuis 2020, à une prise de conscience globale de sa responsabilité vis-à-vis des enjeux environnementaux. Les acteurs se mobilisent, notamment au sein d'ARVIVA qui attire de plus en plus de membres, pour instaurer une démarche d'économie circulaire. Malgré cet engouement autour de ces sujets, la méconnaissance assez généralisée des enjeux (climat, biodiversité...) et le manque de structures et solutions d'accompagnement ralentit le déploiement de démarches. Les acteurs du spectacle vivant ont besoin de conseils et méthodologies pour développer les actions et pour identifier les structures des réseaux circulaires.

14. L'Ensemble Correspondances est un ensemble de musique baroque spécialisé dans la musique du XVII^e siècle réuni sous la direction du claveciniste et organiste Sébastien Daucé.

15. Drastic on Plastic est un dispositif d'accompagnement des festivals pour des événements zéro plastique.

Théâtre de
l'Aquarium

châ-
-te-
-let

WE
LOVE
GREEN

Le Théâtre de l'Aquarium

- **Porteur** : La vie brève
- **Structure juridique** : Association loi 1901
- **Date de création** : 2009



Théâtre de
l'Aquarium



Objectifs du projet

- **Diminuer les impacts de la production des spectacles** par l'éco-conception et la revalorisation des éléments scénographiques
- **Sensibiliser et transférer les compétences en économie circulaire** développées au Théâtre de l'Aquarium à d'autres acteurs du secteur
- **Participer à la structuration d'un réseau éco-responsable** pour le secteur des arts vivants sur le territoire francilien



Point de départ et actions mises en place

La vie brève est un ensemble artistique français fondé en 2009 par Jeanne Candela, directrice artistique. En 2018, l'association a remporté un appel à projets initié par la Ville de Paris et le ministère de la Culture pour diriger l'activité du Théâtre de l'Aquarium, situé sur le site de la Cartoucherie, qui est investi depuis les années 1970 par des compagnies et troupes de théâtre. La vie brève propose un projet articulé autour de l'accueil en résidence de création d'équipes artistiques de spectacle vivant, qui entremêlent la musique et le théâtre dans leurs projets. À ce jour, une quinzaine d'équipes sont accompagnées et accueillies chaque année.

Lorsque la vie brève a investi les lieux en 2019, elle a récupéré des éléments stockés depuis une cinquantaine d'années (décors, costumes...) dans ces espaces atypiques et conséquents : deux salles de représentation de 200 et 300 m² équipées de gradins pouvant recevoir au total 500 personnes, un espace d'atelier de 450 m² et un espace de stockage de 250 m². Un an plus tard, la compagnie a lancé sa démarche d'économie circulaire en lien avec la création scénographique. Elle a engagé une cheffe de projet dédiée à mi-temps fin 2020 et élaboré un projet qui se décline en trois volets :

1- Le volet « Ressourcerie » concerne le tri et l'inventaire de la banque de pièces de décors et autres matériaux hérités. L'objectif est de les rendre accessibles, réemployables et réutilisables pour les équipes artistiques et techniques qui viennent travailler au théâtre.

2- Le volet « Atelier » est consacré à l'éco-conception des décors dans les 450 m² qui lui sont dédiés. L'atelier est équipé de matériel portable et d'outils permettant l'écoconstruction de petits et moyens décors.

3- Le volet « Sensibilisation et formation » a pour objectif de produire un programme de sensibilisation et de formation à destination des publics du théâtre : futurs professionnels étudiants et apprentis, scénographes et constructeurs autour du réemploi et de l'éco-conception scénographique. Il est né du constat que les acteurs du secteur ne sont pas ou sont peu formés à ces enjeux qui, au-delà des aspects techniques, ont des conséquences sur les modes de production et de circulation des spectacles. Ils connaissent également peu les réseaux locaux susceptibles d'être mobilisés pour accompagner la mise en œuvre de solutions d'économie circulaire. Le programme alterne théorie et mise en pratique, en s'appuyant sur la proximité des espaces du théâtre : plateaux et salles, ressourcerie et atelier.





Étapes clés

- **2009** : La création de l'ensemble artistique la vie brève (association loi 1901)
- **2019** : L'obtention de la direction du projet artistique et résidence au Théâtre de l'Aquarium pour la période 2019 - 2024
- **Septembre 2020** : L'amorçage du projet de ressourcerie et d'atelier d'éco-conception : embauche d'une cheffe de projet dédiée, structuration de la démarche en trois volets et mise en œuvre opérationnelle

Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

La création d'un poste dédié au projet a été cruciale pour sa réussite. Le lieu en lui-même, l'espace à disposition (3 000 m²) et les matériaux hérités constituaient par ailleurs une base très riche à exploiter. De plus, bien que les pratiques d'éco-conception ne soient pas réellement structurées et intégrées aux modes de production des spectacles, les acteurs du secteur sont familiers de la mutualisation, du troc et du « bricolage ». S'ajoute à cela le fait que la compagnie jouit d'un espace idéal pour expérimenter et mettre en œuvre de nouvelles pratiques. Enfin et surtout, l'implication des équipes et l'engagement de la direction dans le projet contribuent à son succès.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Une étude de faisabilité portant sur la dynamique d'économie circulaire en lien avec le territoire et les acteurs du secteur d'implantation du théâtre est en cours. La limite essentielle identifiée pour le développement interne est économique : le secteur du spectacle vivant en France repose essentiellement sur les subventions publiques impliquant l'accompagnement à la création, à la diffusion des œuvres et au développement de leur accessibilité aux publics. Les financements actuellement accordés à la structure sont dédiés à ces missions et non aux actions éco-responsables, qui requièrent la mobilisation de moyens ad hoc ou une écriture économique rentable.

Le chiffre clé
-
700 m²
sont dédiés à
l'éco-conception
et au réemploi

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

- Commencer par un diagnostic de l'existant : le lieu, le territoire, les besoins et les pratiques créatives ;
- Réaliser une étude de moyens : identifier les ressources exploitables en interne et en externe (réseaux, partenaires mobilisables).

IMPACTS POUR LA STRUCTURE

La démarche a permis de motiver et de créer des liens forts au sein de l'équipe permanente et avec les équipes accueillies de manière transitoire dans l'enceinte du théâtre.

Elle constitue aujourd'hui un réel moteur pour la création et a entraîné une dynamique partenariale avec d'autres structures en Île-de-France.



Accompagnement

FINANCIER

- Paris Initiative Entreprise¹⁶ a accompagné la vie brève pour l'amorçage de la démarche et l'emploi d'une cheffe de projet à mi-temps ;
- La compagnie bénéficie du dispositif de soutien de permanence artistique et culturelle de la Région Île-de-France (PAC) pour contribuer aux activités éco-responsables du lieu.

OUTILS EMPLOYÉS

- Un logiciel d'inventaire des décors et matériaux disponibles est en cours de développement en interne. Il a vocation à être par la suite proposé en accès libre à d'autres acteurs ;

- Le théâtre a participé aux ateliers sur l'économie circulaire pour le secteur culturel organisé par la Ville de Paris, au cours desquels des retours d'expérience et conseils ont été partagés.

PARTENAIRES

- La vie brève est membre de l'association ARVIVA¹⁷ et compte participer aux groupes de travail sur le déploiement de l'économie circulaire dans le secteur ;
- La vie brève est associée à un projet de recherche sur l'éco-scénographie mené par un groupe de chercheurs et piloté par Annabel Vergne (scénographe, enseignante à l'ENSAD) et Quentin Rioual (metteur en scène, enseignant, docteur en études théâtrales).



Perspectives de développement

Pour la suite, la vie brève espère pérenniser le poste de chef de projet éco-responsable sur la base d'un plein temps, créer un poste de chef d'atelier à mi-temps et un volume d'heures de personnel dédié à la collecte et à la revalorisation de matériaux et pièces de décor. Sur le volet « Ressourcerie » qui s'appuie pour le moment uniquement sur le stock disponible sur le site, la compagnie souhaite développer une activité de collecte. Sur le volet « Atelier », l'équipe travaille sur le développement de la stratégie « éco-conception » ; elle réfléchit aux modalités d'accompagnement des équipes accueillies, aux dotations en équipements, logiciels et outils de mesure d'impact de l'activité d'éco-conception. Elle compte notamment développer une boîte à outils à destination de tous les acteurs du secteur qui souhaiteraient s'impliquer dans cette démarche.

16. Paris Initiative Entreprise est un réseau associatif français de financement et d'accompagnement des créateurs d'entreprises.

17. Pour plus d'informations sur Arviva, se référer à l'introduction des arts vivants p.24



CONTACT

.....

Elaine MERIC

Co-directrice du Théâtre de l'Aquarium /
Compagnie la vie brève
elaine@laviebrève.fr

Le Théâtre du Châtelet

- **Porteur** : Nathalie GIACOMO, Responsable Prévention et RSE
- **Structure juridique** : Association loi 1901
- **Date d'inauguration** : 1862



Objectifs du projet

- **Tester et mettre en place des pratiques éco-responsables**, dont d'économie circulaire, au Théâtre du Châtelet
- **Partager les connaissances et apprentissages**, en se basant sur l'engagement des équipes



Point de départ et actions mises en place

C'est suite à sa participation au laboratoire d'expérimentations du Festival d'Aix-en-Provence, en 2016, que l'équipe du Théâtre du Châtelet accélère sa transformation vers des pratiques d'économie circulaire. Celle-ci se concrétise progressivement, avec notamment l'arrivée d'une nouvelle direction très engagée sur ces sujets et la création d'un poste de responsable RSE¹⁸.

Le Théâtre a la chance d'avoir son propre atelier de construction de décors situé à Chevilly Larue, avec des équipes composées, suivant les productions, de menuiserie, serrurerie, peinture-décoration, et sculpture. Parmi les actions menées, les décors font l'objet d'une attention particulière. Les châssis, structures sur lesquelles peuvent être tendues des toiles pour chaque spectacle, sont à présent en aluminium, et peuvent être réutilisés d'une production à l'autre, depuis plusieurs années.

C'est aussi le cas de certains éléments comme les réa (des roulettes servant à transporter les châssis). En 2020, le Théâtre du Châtelet a fait déclasser les décors de 3 productions. Plutôt que de les jeter, l'équipe s'est appuyée sur l'expertise de la Ressourcerie du spectacle¹⁹ et de l'association Artstock²⁰ pour trouver des pistes de réemploi et de revalorisation.

Les accessoires et costumes sont également stockés dans l'optique d'une réutilisation future. Ainsi, à chaque nouveau spectacle, les scénographes sont invités à utiliser l'existant. Un travail est en cours de finalisation en interne sur la possibilité de dons aux associations et des critères de développement durable dans les contrats de création artistique. Le théâtre organise également des ventes de costumes pour les salariés et les professionnels. Les perruques et les coiffes, certains mobiliers (vestiaires ou tables de maquillage) ont fait l'objet d'opérations de dons à des associations.



Étapes clés

- **2016** : Participation aux Labos du Festival d'Aix
- **2017** : Engagement de la nouvelle direction du théâtre : impulsion pour la démarche RSE

18. Responsabilité sociale et environnementale. 19. La Ressourcerie du spectacle est une association qui collecte et valorise des matériels et matériaux de l'événementiel dans une optique de réinsertion dans les circuits de réemploi. Elle offre également des formations métiers aux techniciens du spectacle qui souhaitent se former aux pratiques de l'économie circulaire. Elle dispose d'une fiche dédiée dans le guide « Économie circulaire et l'économie sociale et solidaire : Des valeurs croisées pour entreprendre en Île-de-France ». 20. Artstock est la première plateforme européenne dédiée au recyclage de décors du spectacle vivant et de l'audiovisuel. Elle se veut être un acteur de l'économie circulaire et d'un secteur culturel plus responsable.

- **2019** : Organisation d'une journée de réflexion comprenant deux tables rondes à l'occasion de la COP25 de Madrid : « Culture et RSE : se parler pour agir » et « L'engagement des artistes et de la culture pour le climat »
- **2020** : Consolidation de la démarche : création du poste de responsable RSE, structuration de la stratégie RSE avec Herry conseil et renforcement du Collectif 17h25, qui rassemble le Théâtre du Châtelet, le Théâtre de la Monnaie, le Festival d'Aix, l'Opéra de Lyon et l'Opéra de Paris dans le partage des démarches et actions du développement durable



Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

L'engagement de la Direction et la mobilisation des équipes dans la mise en place de la démarche sont des moteurs clés. La création du poste de responsable RSE, dédié à ces sujets, permet d'organiser les actions et de centraliser la réflexion. Enfin, le rapprochement avec d'autres structures du secteur du spectacle vivant permet de mutualiser les besoins et de renforcer les connaissances.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les projets de spectacles vivants suivent souvent des plannings contraints. À l'inverse, l'intégration dans une logique d'économie circulaire est synonyme d'anticipation. Par ailleurs, les actions mises en place jusqu'à présent se sont principalement basées sur du bon sens et de l'intuition, car aucune mesure d'impact objectivée n'a été menée à date pour piloter les décisions. Enfin, les solutions alternatives sur le territoire sont parfois coûteuses, difficiles d'accès et peu opérationnelles.

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

- S'assurer du soutien de la direction ;
- Allouer du temps à la démarche, créer un poste dédié ;
- Rester réaliste : les démarches de transformation requièrent du temps et de l'argent ;
- Rejoindre un réseau, s'appuyer des retours d'expériences d'autres acteurs.

Le chiffre clé

-
**70 tonnes
d'éléments
de décors ont
été référencés**

via l'opération de déstockage de 3 décors
de l'entrepôt de Gouvieux
avec la ressourcerie Artstock
et la ressourcerie culturelle

IMPACTS POUR LA STRUCTURE

Pour le moment, l'adoption de comportements éco-responsables va souvent de pair avec un impact financier négatif. C'est notamment le cas pour les décors : leur déclassement ou leur fabrication en matériaux durables (bois par exemple plutôt que polystyrène) entraînent des coûts supplémentaires.

En termes de mobilisation, la démarche suscite une certaine fierté chez les équipes, et son champ d'influence est plus large puisqu'elle conquiert également le public. L'équipe du Théâtre reste néanmoins vigilante car la communication sur ces sujets crée des attentes de la part des parties prenantes, auxquelles il est parfois difficile de répondre dans l'immédiat.



Accompagnement

FINANCIER

- Le Théâtre du Châtelet a bénéficié d'une formation de l'AFDAS²¹ « Accompagnement Appui RSE », qui consiste en l'intervention d'un consultant extérieur afin d'élaborer une stratégie RSE pour la structure (8 à 10 jours).

PARTENAIRES

- Artstock et La Ressourcerie du cinéma ont accompagné le théâtre pour le déclassement de 3 décors ;
- Le Théâtre du Châtelet, l'Opéra de Paris, le Festival d'Aix, l'Opéra de Lyon et le Théâtre de la Monnaie partagent savoirs et pratiques au sein du Collectif 17h25 ;
- Herry Consultant, spécialiste du développement durable dans le secteur culturel, apporte son expertise au Théâtre du Châtelet.



Perspectives de développement

Un plan d'action RSE a été finalisé en juin 2021 avec les différentes directions du Théâtre. Afin de favoriser l'implication des salariés, une équipe dédiée aux enjeux environnementaux devrait être créée prochainement. Les porteurs souhaitent également intégrer, dans les budgets, une ligne consacrée à la revalorisation des matériaux employés dès le début des opérations. Concernant l'éco-conception des décors et équipements, la structure étudie une standardisation des chariots de transport, afin de limiter les transports d'un lieu à un autre et de réduire l'impact carbone. Elle travaille actuellement avec la Cramif²² sur un programme visant à identifier des produits chimiques professionnels à moindre impact sanitaire et environnemental. Le Théâtre souhaiterait également privilégier les teintures naturelles pour les costumes et est en cours de réflexion sur la façon d'impliquer les acteurs culturels, les fournisseurs ou les partenaires dans cette démarche. Il travaille sur les propositions d'éco-conception avec les services technique, artistique et juridique. Le Théâtre envisage de réaliser un bilan carbone, en vue de cibler les postes au plus fort impact et de prioriser ses actions.

21. L'Afdas est opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Il est organisme gestionnaire du fonds de formation des artistes-auteurs. 22. Créée en 1946, la Cramif est un organisme de Sécurité sociale, appartenant au réseau Assurance Maladie.

CONTACT

.....

Nathalie GIACOMO

Responsable Prévention et RSE

njiacomo@chatelet.com



WE LOVE GREEN

- **Porteur** : WE LOVE GREEN
- **Structure juridique** : Association loi 1901
- **Date de création** : 2008



Objectifs du projet

- **Développer des initiatives innovantes** pour concilier écologie et événements de grande ampleur
- **Sensibiliser le public** pour faire évoluer les comportements
- **Créer de nouveaux réseaux franciliens** de solutions en économie circulaire



Point de départ et actions mises en place

Le festival de musique WE LOVE GREEN a été créé avec dans son ADN, l'objectif de « changer la façon de produire et de vivre [les] festivals » en plaçant la question des ressources au cœur de sa production. Depuis sa création, il n'a cessé de croître, accueillant aujourd'hui près de 100 000 festivaliers au bois de Vincennes.

Dès sa première édition en 2011, le festival se dote d'un atelier dédié à l'expérimentation de scénographies responsables : un appel à projet alimenté d'un cahier des charges et d'une aide à l'approvisionnement circulaire est lancé pour les scénographes et jeunes designers. Les maquettes d'œuvres sélectionnées par un jury sont ensuite construites au sein d'un atelier. Après le festival, les éléments de décors sont réinsérés dans les circuits de réemploi et de revalorisation, grâce à une plateforme digitale créée en collaboration avec Co-recyclage²³.

Des efforts sont également fournis pour la restauration. Les plastiques à usage unique ont été progressivement bannis de l'événement en associant les festivaliers, les artistes et les équipes techniques. Des écocups consignés et des gourdes sont distribuées, des points d'eau gratuits sont mis à disposition grâce à un partenariat avec Eau de Paris²⁴. Les foodtrucks présents sur le site doivent quant à

eux respecter la charte Alimentation développée par WE LOVE GREEN. Elle stipule notamment l'utilisation de 100% de vaisselle compostable certifiée, l'utilisation de produits locaux, de saison, issus de l'agriculture biologique ou raisonnée et le recours au système de transport réfrigéré mutualisé mis en place par le festival. Aussi, 100% des déchets organiques doivent être revalorisés grâce au système de tri à 10 flux mis en place.

Enfin, sur le plan de la sensibilisation, le festival dispose aujourd'hui d'une scène de conférences dédiée aux acteurs du changement (philosophes, scientifiques, militants...) qui viennent y animer des discussions autour du développement durable. Il propose également aux festivaliers d'évaluer leur empreinte carbone grâce à une calculatrice à CO₂ hébergée sur le site.

Approvisionnement en énergie 100% renouvelable, compost, toilettes sèches pour économiser l'eau, valorisation des transports en commun et doux pour accéder au site... WE LOVE GREEN compte encore de nombreuses actions qui lui doivent sa certification Outstanding (« hors du commun ») délivrée par l'ONG indépendante « A Greener Festival²⁵ » (AGF) et son prix de la meilleure sensibilisation environnementale 2019 octroyé lors des International AGF Awards.

23. Start-up de l'économie sociale et solidaire (ESS), Co-recyclage aide les entreprises et les organisations à réduire leur production de déchets et à améliorer leur impact environnemental, en redistribuant leur mobilier usagé à des associations. 24. Eau de Paris a fait l'objet d'une fiche dédiée dans le livrable « Economie circulaire & nouveaux modèles économiques : innover pour réinventer l'économie francilienne ». 25. A Greener Festival est une organisation à but non lucratif qui consacre à l'amélioration de la durabilité des événements, des tournées, des lieux, des festivals et de tous les contributeurs du secteur du spectacle vivant.



Étapes clés

- **2011** : Première édition du festival : lancement du workshop scénographie en partenariat avec des écoles d'art et d'architecture
- **2014** : Création du think-tank : construction d'une 5^{ème} scène pour mettre à l'honneur les acteurs du changement
- **2015** : Premier appel à candidature pour une restauration durable
- **2016** : Signature de la charte « Drastic on plastic »
- **2020** : Lancement de la « Green Europe Experience²⁶ » (GEX)



Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

Le premier facteur de succès se trouve dans l'activité même de l'événement : la musique est un excellent vecteur pour rassembler, développer une expérience sensibilisante et constitue donc un terrain fertile pour les changements de comportements. La mise en place de plusieurs chartes pour structurer la démarche a permis de renforcer l'engagement des parties prenantes. Aussi, WE LOVE GREEN fait le choix de réaliser des outils pour chacune des solutions qu'il met en place.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Une des difficultés principales concerne le site d'implantation du festival. Depuis sa création, il se tient sur une des zones d'intérêt écologique protégées, ce qui contraint les pratiques de montage, de tenue et de démontage de l'événement. Au bois de Vincennes, il a fallu développer des solutions novatrices pour assurer l'alimentation en eau et en électricité. La mise en place du système de tri à flux a aussi nécessité beaucoup d'efforts. Par ailleurs, la création du système de mutualisation des camions réfrigérants (5 camions pour 51 restaurateurs en 2019) pour limiter l'impact du transport a été complexe dans sa mise en œuvre.

Le chiffre clé
-
70 % de la scénographie est éco-conçue

Enfin, l'identification des structures de l'économie circulaire pour la scénographie reste compliquée, le réseau étant peu structuré.

CONSEIL DE MISE EN ŒUVRE

Placer la démarche éco-responsable au centre de son projet.

IMPACTS POUR LA STRUCTURE

Les nombreuses actions menées par WE LOVE GREEN, bien qu'exigeantes en temps, budget et logistique, lui ont permis de développer son image de marque et de fidéliser ses festivaliers. Elles ont également permis de créer une certaine fierté au sein de l'équipe et ont été à l'origine d'une mobilisation croissante de leurs prestataires et partenaires autour de ces sujets.



Accompagnement

FINANCIER

La Région Île-de-France ; la Ville de Paris ; l'ADEME ; le programme européen « Creative Europe », porté par la Commission européenne, subventionnent le festival.

OUTILS EMPLOYÉS

- La signature de la charte « Drastic on Plastic » a permis l'accès à des webinaires sur les alternatives au plastique à usage unique et d'y échanger sur les bonnes pratiques avec d'autres festivals ;
- La signature du « Green Deal Circular Festivals » a facilité la participation à des événements de partage des connaissances et de développement de solutions circulaires ;
- La participation au projet européen « Reflow » ,

permet le partage de connaissances, d'expérimentations et l'accès à des outils et des prestations.

PARTENAIRES

- Les Beaux-Arts, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville, Co-recyclage et la Réserve des Arts appuient le festival pour l'insertion de sa scénographie dans les circuits de l'économie circulaire ;
- Association Linkee accompagne WE LOVE GREEN dans la redistribution des invendus alimentaires ;
- Écotable est missionné pour la certification des producteurs associés aux restaurateurs du festival et pour le contrôle du respect de la charte restauration.



Perspectives de développement

WE LOVE GREEN s'est récemment engagé, avec la signature du « Green Deal Circular », à rendre l'événement 100% circulaire d'ici à 2025. La structure compte également ouvrir une école professionnelle pour former les acteurs à l'organisation d'événements éco-responsables.

CONTACT

Najma SOUROQUE

Responsable Développement durable
& contenus de WE LOVE GREEN
42 rue du Faubourg Poissonnière
Paris 10^e
najma.souroque@welovegreen.fr

26. Le GEX est un projet mené avec 6 partenaires pour expérimenter le développement durable au sein des festivals, dont certaines actions suivent les principes de l'économie circulaire.



L'audio visuel²⁷

EXPERT :

Joanna GALLARDO - CIRCUL'ART



Joanna Gallardo est Responsable des relations institutionnelles et à l'écosystème au sein de Film Paris Region. La structure gère le projet CIRCUL'ART 2, qui vise à développer l'économie circulaire dans les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel en valorisant des solutions éco-responsables à diffuser dans ces secteurs et qui est soutenu par l'Ademe et la Région Île-de-France.

Quels sont les principaux impacts environnementaux du secteur de l'audiovisuel ?

1,7 million de tonnes de CO₂. C'est ce qui a été émis par la filière audiovisuelle française en 2019. En moyenne, une fiction tournée dans l'hexagone produit 200 tonnes de CO₂, soit l'équivalent de ce que produit un foyer français pendant 8 ans. Les décors sont souvent fabriqués, utilisés et détruits sur un temps très court et constituent 1/5^{ème} de l'impact carbone des tournages. Les deux autres principaux postes émetteurs sont le transport (des équipes et du matériel) et la consommation d'énergie (gaz et électricité pour le chauffage et l'éclairage sur les plateaux notamment).

La production moyenne de déchets par tournage se situe à 15 tonnes, ce chiffre étant également imputable en grande partie à la gestion des décors. Ces déchets sont essentiellement constitués de bois (pour moitié), de métal et de polystyrène. Pourtant, en 2017, 80% des déchets engendrés par l'industrie audiovisuelle n'étaient pas triés, souvent pour des raisons de logistique et de manque de lisibilité des consignes de tri sur le territoire français, et 40% avaient un exutoire inconnu²⁸.

Comment se déploie l'économie circulaire dans le secteur aujourd'hui ?

Jusque récemment considéré comme une exception en tant que filière artistique et non comme une industrie, le secteur audiovisuel cherche depuis peu à intégrer les enjeux environnementaux dans ses pratiques.

Il est par ailleurs difficile d'instaurer des changements de comportements durables dans un environnement si mouvant : le changement d'équipe à chaque nouveau tournage et la multiplicité des lieux de prises de vue pèsent sur la capacité à transmettre et capitaliser sur de nouvelles façons de faire d'un projet à l'autre. Actuellement, le poste des décors et des costumes concentre la majorité des efforts fournis. La scénographie et les costumes font souvent l'objet de ventes à l'issue des tournages ou même de dons à des associations ou à des loueurs. Les structures comme la Réserve des Arts, la Ressourcerie du cinéma ou Artstock, qui mettent à disposition des matériaux et éléments de scénographie récupérés et les revendent permettent la mise en œuvre de l'économie circulaire dans le secteur.

On observe également des changements de comportement au niveau des cantines de tournage. Le com-

postage des déchets organiques et les dons de restes de repas sont de plus en plus pratiqués.

Quelles tendances observez-vous ?

L'envie de s'engager dans un mouvement progressif d'amélioration de pratiques est bien présent mais la mise en pratique est encore timide car la démarche manque de structuration, notamment d'espaces d'échanges communs à tous les acteurs du secteur (réalisateurs, producteurs, techniciens mais aussi collectivités). Depuis 2020, le nombre d'entreprises adhérentes à la charte Ecoprod²⁹ – charte à destination des entreprises de l'audiovisuel (studios, loueurs, sociétés de production) engagées dans une démarche d'éco-responsabilité – a doublé. Dans le cadre d'une étude récente menée par CIRCUL'ART³⁰ 2,99% des personnes interrogées et travaillant dans les métiers du décor ont déclaré souhaiter recevoir une formation à l'éco-conception, bien que celle-ci ne soit absolument pas d'usage.

Pour répondre à ce problème, des agences d'accompagnement se montent et le poste d'éco-manager se construit progressivement. Une certification est en cours d'élaboration pour valider la grille de compétences requises, ce qui pourrait améliorer l'intégration des pratiques environnementales dès la préparation des tournages.

Le secteur, comme beaucoup d'autres, devrait bientôt faire face à une pénurie de matières premières, notamment de bois et de cartons dont les coûts vont très probablement augmenter. Il est donc grand temps de se mettre à penser circulaire.

29. Retrouvez la charte Ecoprod à cette adresse <https://www.ecoprod.com/fr/la-charte-ecoprod/signer-la-charte-ecoprod.html>

30. Retrouvez le lien de l'étude CIRCUL'ART 2 à cette adresse : https://www.filmparisregion.com/sites/default/files/2021-04/Synthese_CirculArt2.pdf

27. Il est à noter que le secteur de l'audiovisuel ne s'est pas encore réellement penché sur le sujet de l'économie circulaire. Les fiches des initiatives en témoignent, on parle surtout d'« éco-responsabilité » des productions à l'heure actuelle. Certaines structures mettent pourtant en place des actions qui relèvent de l'économie circulaire.

28. Rapport final 2017, EPEA Paris (CIRCUL'ART)



Kwai

Littlegrandstudio

L'Effondrement

- **Porteur** : Les Parasites
- **Structure juridique** : SAS
- **Dates de tournage** : mars 2019 – juillet 2019



Objectifs du projet

- **Diminuer l'impact environnemental** du tournage en fixant des objectifs par corps de métier
- **Expérimenter des solutions de préservation des ressources** au sein de ce « tournage-laboratoire »
- **Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes** mobilisées dans la production et la diffusion du film afin d'encourager des changements dans les pratiques professionnelles



Point de départ et actions mises en place

La série L'Effondrement, écrite et réalisée par le collectif Les Parasites, projetée, en 8 épisodes, les conséquences que pourrait avoir l'effondrement des systèmes économiques et sociaux actuels. Pénurie d'énergie, de ressources alimentaires et tentatives de survie font partie des nombreux thèmes qui y sont abordés. Sous la direction de Canal + et Et Bim !, le tournage éco-responsable de la série s'appuie notamment sur l'embauche d'une chargée d'éco-production.

Grâce au travail de préparation de la chargée d'éco-production (lecture de documentation spécialisée, rencontres avec les acteurs du secteur, identification des bons partenaires) et à la coopération active des membres de l'équipe, de nombreuses actions sont initiées à tous les niveaux :

- Un cahier des charges strict est instauré concernant la cantine qui est végétarienne et, si possible, dont les produits utilisés sont issus de l'agriculture biologique et produits localement ;
- Le tri sélectif est mis en place (plastiques, papier, verre, mégots et même compost) avec l'appui de la société ELISE, spécialisée en valorisation des déchets – les plastiques à usage unique sont ban-

nis du plateau et remplacés par des alternatives durables, parfois consignées et réutilisables ;

- Le maquillage employé est biologique et les accessoires utilisés sont réutilisables (cotons et lingettes lavables) ;
- Une partie des costumes et décors est louée ou se base sur du stock existant ou de la seconde main et est ensuite donnée à des associations en fin de tournage ;
- Le fournisseur d'électricité verte, 100% renouvelable et locale Enercoop, est choisi pour l'alimentation en énergie ;
- Les transports de matériel et de personnes sont mutualisés autant que faire se peut grâce au covoiturage et à la location de minibus notamment.





Étapes clés

- **Fin 2018** : Le point de départ. Lancement de la production et recrutement d'une personne dédiée à la réduction des impacts environnementaux.
- **Octobre 2018 – Janvier 2019** : La préparation. Transmission des éléments nécessaires à la chargée de production éco-responsable pour établir des premières recommandations (plans de travail, planning de production, liste de matériel...). Réunions avec chaque chef de poste visant à faire émerger des pistes d'actions et évaluer leur faisabilité. Mise en place d'une feuille de route pour chaque corps de métier.
- **Mars – Septembre 2019** : Le tournage. Poursuite du travail de sensibilisation auprès des équipes pour faire évoluer les pratiques de production. Déploiement de la feuille de route établie pendant la préparation.
- **Octobre 2019** : Le bilan. Réalisation du bilan environnemental et partage au CNC³¹ et à l'équipe de tournage.

Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

Le premier facteur de succès a été la collaboration de tous les membres de l'équipe. Plutôt jeunes, sensibilisés aux enjeux environnementaux par la série, tous ont vite montré une réelle volonté de s'investir dans la démarche moyennant parfois l'adaptation du discours de la chargée d'éco-production aux différents corps de métier : l'enjeu était alors de donner des chiffres et d'argumenter pour convaincre. La préparation de la chargée d'éco-production et la transparence du producteur concernant le budget à allouer à la démarche se sont également révélées des clés de réussite du projet. Pour finir, le soutien et la validation du projet par le producteur s'est avéré indispensable pour impulser et légitimer ces changements de pratiques au sein de l'équipe.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le prix et le manque de disponibilité de certaines solutions techniques ont conduit à l'abandon de certaines pistes d'actions initialement envisagées. Par ailleurs, le temps de sensibilisation aux pratiques d'économie circulaire et les différences de connaissances et de sensibilité autour de ces sujets ont ralenti la mise en place de la démarche. Cette dernière étant plutôt inédite, les automatismes restent à créer, tant en termes de pratiques professionnelles que de sollicitations de la chargée de production éco-responsable ; les équipes n'ayant pas toujours le réflexe de la mobiliser pour trouver conseil.

Le chiffre clé

-
89,5%
des déchets
produits

par le tournage ont été recyclés

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

- S'informer le plus possible pour faire les bons choix (notamment concernant la conception des éléments scénographiques et des costumes, l'approvisionnement de la table régie et l'approvisionnement énergétique) ;
- Prioriser les objectifs en termes de réduction d'impact et de faisabilité ;
- S'assurer que la production soutient le projet ;
- Animer les équipes.

IMPACTS POUR LA STRUCTURE

Les changements de pratiques de production mis en place sur le plateau ont permis à la série de se distinguer et a certainement participé à son succès. Sur le plan environnemental, les résultats sont très encourageants : près de 90% de déchets recyclés, 3 tonnes de CO₂ économisées, 5 674 bouteilles en plastiques évitées mais également des dépenses en moins grâce au recours au vrac (snacks et café) et à l'abandon des plastiques à usage unique (gobelets et bouteilles).



Accompagnement

FINANCIER

- Day by day, réseau d'épiceries en vrac, a fourni l'intégralité de la table régie (café, thé, fruits, à grignoter) en échange de visibilité dans la série ;
- Pixetik, agence de placements de produits « à impact positif », a permis le partenariat avec day by day ;
- La marque de cosmétiques éco-conçus Lamazuna a fourni gratuitement des produits de maquillage, en échange de visibilité sur les réseaux sociaux.

PARTENAIRE

- PUR Projet a accompagné la production de l'Effondrement pour sa démarche de compensation carbone de ses phases de transport. La production a ainsi contribué au Projet Pérou (projet de conservation, de reforestation et d'agroforesterie).

OUTILS EMPLOYÉS

- Les ressources d'Ecoprod (guides et méthodologies) ;
- Le programme européen GreenScreen, lancé dans 8 pays en 2017, qui permet l'accès à des retours d'expérience sur l'amélioration des pratiques des industries cinématographiques et télévisuelles en termes d'impact carbone.



Perspectives de développement

Une prochaine étape majeure pour l'éco-production serait la création d'une certification ou d'une formation pour les postes de chargé(e) d'éco-production qui ne sont, pour le moment, qu'officieux. Au-delà des changements de pratiques de la part des producteurs et techniciens, des décisions institutionnelles comme la mise en place de critères d'aide pour les productions responsables par le CNC, pourraient accélérer cette transition.

CONTACT

.....

Pauline GIL

Chargée d'éco-production
gilpaulinepg@gmail.com



31. Centre national du cinéma et de l'image animée

Le Baron Noir – Saison 3

- **Porteur :** Kwaï
- **Structure juridique :** SAS
- **Date de création :** 2007



Objectifs du projet

- **Mobiliser l'économie circulaire** pour réduire les impacts écologiques du tournage
- **Rendre les équipes autonomes** sur les sujets d'éco-responsabilité



Point de départ et actions mises en place

L'éco-tournage de la 3^{ème} saison du Baron Noir, série télévisée française sur le thème de la vie politique en France, diffusée par Canal+, a été initié par son réalisateur, Thomas Bourguignon. Conscient de la marge de progression du secteur audiovisuel en termes d'impact environnemental et notamment d'économie circulaire, il embarque avec ce tournage Kwaï, sa société de production, pour son premier projet éco-responsable.

Kwaï choisit de faire appel à l'expertise technique de l'agence de conseil SECOYA, qui accompagne les productions dans le déploiement de pratiques durables de production depuis 2018.

L'étape de préparation permet de définir des objectifs de résultats réalistes et adaptés aux contraintes spécifiques du tournage. Kwaï et SECOYA font appel à de nombreux prestataires, opérants sur tous les métiers du tournage, en s'assurant de leur capacité et leur

volonté d'adapter leurs modes de fonctionnement aux nécessités d'un éco-tournage.

Plusieurs initiatives sont mises en place sur le plateau mais également dans les bureaux de Kwaï, notamment une signalétique pour le tri des déchets, revalorisés ensuite grâce aux fournisseurs sélectionnés pour leurs pratiques environnementales. La table régie, qui met à disposition des rafraîchissements sur le plateau, a également été adaptée avec le soutien de l'épicerie day by day, en diminuant la quantité d'emballages et en favorisant les produits issus de l'agriculture biologique et locaux. Pour aller plus loin dans la lutte contre les plastiques à usage unique, SECOYA a distribué des gourdes nominatives à l'équipe. Enfin, la location de matériel auprès de l'entreprise spécialisée NESTOR a également permis de réduire l'impact de la bijoute régie³², grâce à la mutualisation.



Étapes clés

- **Février 2019 :** La rencontre : prise de contact entre Mathias Herman, secrétaire général de Kwaï, et Charles Gachet-Dieuzeide, co-fondateur de SECOYA et définition des objectifs en concertation avec le directeur et la chargée de production de la série.

32. La bijoute régie désigne le kit d'équipements de base utilisés pour la régie.

- **Mars 2019 :** La préparation. Rédaction du ONSET (fil conducteur de la démarche de préservation des ressources) par SECOYA et transmission aux équipes. Prise de contact de SECOYA avec les chefs de postes du tournage. Pré-tournage (5 jours) qui permet à SECOYA d'initier son travail de sensibilisation.
- **Mai 2019 – Octobre 2019 :** Le tournage. Présence de l'éco-assistant pendant 50% du temps de tournage. Accompagnement et sensibilisation des équipes aux gestes d'économie circulaire. Aide à la gestion des déchets, notamment via la mise en place d'une signalétique dédiée.
- **Novembre 2019 – Janvier 2020 :** Le bilan : co-rédaction du compte-rendu de l'éco-tournage par SECOYA et Kwaï (économies de plastiques, émissions de CO₂ évitées, nombre de techniciens sensibilisés...).



Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

Comme souvent, la phase de préparation, de définition des objectifs et de transmission des modalités de l'accompagnement par SECOYA aux équipes s'est avérée cruciale pour la réussite du projet. Elle a permis d'engager l'ensemble des parties prenantes. La présence de l'éco-manager sur le tournage et sa participation aux différentes tâches qui servaient la démarche lui ont permis d'assurer sa légitimité auprès des équipes et de s'intégrer au plateau. L'enjeu était de susciter l'intérêt et la remise en question chez les techniciens, afin que les changements de comportement soient issus de leur motivation et non vécus comme une contrainte.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Bien que les pratiques commencent à évoluer dans le secteur, les équipes de tournage ne sont pas encore habituées à raisonner en termes d'efficacité des ressources. Le caractère éphémère des équipes et de l'activité de tournage rend difficile les changements de comportements sur le moyen terme, puisque les équipes sont dissoutes et reconstituées pour chaque projet. Par ailleurs, le tournage se déroule en multi-sites, et les solutions ne sont pas toujours répliquables d'un site à l'autre (pour la gestion des déchets par exemple). Enfin, les solutions envisagées se sont parfois avérées inadaptées ou trop complexes à mettre en place, de par leur prix ou le temps qu'elles auraient nécessité.

Le chiffre clé

-
68,8%
des déchets
produits lors
du tournage
ont été valorisés

essentiellement via la voie du recyclage

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

- Internaliser le poste d'éco-assistant ;
- Repérer les membres de l'équipe les plus sensibles à la démarche sur le plateau, afin qu'ils incarnent et diffusent les changements ;
- Autonomiser les équipes ;
- Ne pas se focaliser sur le pôle déchet, essayer de minimiser l'impact du projet à tous les niveaux ;
- Redonner de l'importance à chacun et valoriser les actions mises en place car il n'y a pas de petite action !



Accompagnement

FINANCIER

- La Région Île-de-France a octroyé l'Eco-bonus à la saison 3 du Baron Noir (bonification de l'aide versée a posteriori du film, en remboursement des démarches éco-responsables) ce qui a permis de couvrir 10% du budget.

OUTILS EMPLOYÉS

- Guides méthodologiques d'Ecoprod, collectif dédié à l'éco-production dans le secteur audiovisuel.

PARTENAIRE

- SECOYA a accompagné Kwai dans la préparation et la mise en place de la démarche éco-responsable.



Perspectives de développement

Le tournage du Baron Noir était l'un des premiers projets d'éco-tournage de l'agence SECOYA. Il s'agissait donc ici d'une première étape d'appropriation des enjeux de production durable et, entre autres, d'économie circulaire. Depuis, l'agence a pu étayer qualitativement et quantitativement les actions mises en place sur les tournages qu'elle accompagne en se concentrant sur 8 thématiques : l'alimentation, les déchets, l'énergie, la mobilité, les achats responsables, l'impact carbone, l'impact social et la communication. De son côté, Kwai a pu pérenniser certaines des actions mises en place sur le tournage de la saison 3 du Baron noir pour les suivants.

CONTACTS

.....

Mathias HERMAN

Secrétaire général de Kwai
Mathias@kwai.tv

Mathieu DELAHOUSSE

Co-fondateur de SECOYA
mathieu@secoya-ecotournage.fr



Little Grand Studio

- **Porteur** : HMBM (Clémence et Éloïse MANZONE)
- **Structure juridique** : SASU
- **Date de création** : 2013



Objectifs du projet

- **Réduire l'empreinte environnementale** du studio
- **Faire évoluer les comportements de production** (en interne et avec les structures qui louent les studios)



Point de départ et actions mises en place

Little Grand Studio est une agence spécialisée dans les tournages, majoritairement publicitaires. La structure dispose de 7 plateaux de tournage, soit 4 500 m², qu'elle loue aussi bien pour la réalisation de photographies que de vidéos. Quelques longs métrages et fictions y sont également tournés, bien que cela reste rare du fait de la taille inappropriée des studios pour ce type de tournages. La deuxième activité principale est la location de matériel d'éclairage.

Little Grand Studio se démarque notamment par son service de location d'éléments de décors. Autrefois, les chefs décorateurs se rendaient au studio où ils construisaient leurs propres décors avec du matériel neuf pour les utiliser pendant la durée du tournage (de quelques heures à quelques jours) et les jeter immédiatement après. Pour réduire le gaspillage lié à ce mode de fonctionnement, les employés ont commencé à louer des feuilles décors standard : il s'agit de châssis sur lesquels une toile est tendue et peinte. Celles-ci peuvent être repeintes et réutilisées plusieurs fois, dépendamment des couleurs et du type de peinture utilisés. La structure stocke également de la moquette et des feuilles polystyrène qui servent à créer des séparations sur les plateaux de tournage. Au fil du temps, elle a pu constituer une petite boutique sur place pour répondre aux besoins des clients. Les efforts contre le gaspillage se retrouvent également dans la gestion de la peinture : elle est

recupérée dans les fins de pots, mélangée et réutilisée ou donnée à des décorateurs.

Comme Little Grand Studio ne dispose pas d'un espace de stockage suffisant pour conserver tout ce qui est utilisé, les équipes encouragent les productions qui louent les studios à trier leurs éléments de décors en fin de tournage et à faire appel à la Réserve des Arts pour récupérer les différents flux.

D'autre part, l'essentiel de la salle de restauration est aménagée grâce à des meubles de seconde main. Pour limiter la consommation de plastique, la structure s'est également équipée en fontaines à eau. Concernant la fin de vie, Little Grand Studio trie les déchets produits par les activités de production grâce aux poubelles de tri mises à disposition par la ville d'Aubervilliers. Ils font appel à un prestataire particulier, Fin de déchets, pour le verre. Au mois d'avril 2021, 700 kg de verre ont été collectés et recyclés. Sur le plan énergétique, enfin, l'entreprise se fournit chez Enercoop, coopérative d'électricité verte et locale, depuis plusieurs années.



Étapes clés

- **2008** : La création : achat du terrain et début des travaux de construction des studios
- **2010** : Les premières productions
- **2015** : Le changement de modèle : premières locations des feuilles décors

Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

L'engagement du directeur, l'arrivée de collaborateurs plus engagés et la sensibilité grandissante aux problématiques santé-environnement, particulièrement chez les décorateurs, ont permis d'insuffler et de mieux faire accepter les changements de pratiques. Aussi, la démarche, basée initialement sur une volonté de responsabiliser la structure, est en fait aussi avantageuse pour les clients car elle leur permet de gagner du temps lors de l'étape de conception des décors. Enfin, le secteur de la publicité étant assez lucratif, il est possible de mettre en place et tester des solutions parfois plus coûteuses.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le prix du foncier est le frein principal au développement de l'activité de location du studio. En effet, si nombre d'éléments de décors se retrouvent d'un tournage à l'autre et pourraient donc être facilement réemployés, Little Grand Studio ne dispose pas d'entrepôts assez grands pour tout stocker. De plus, la temporalité bien particulière du secteur, les horaires de travail – qui s'étalent parfois jusque tard dans la nuit – et le manque de personnel dédié rendent difficile la mise en place de bonnes pratiques en fin de tournage (le tri notamment). À cela s'ajoute le manque de solutions de valorisation en fin de vie sur le territoire qui soient adaptées aux spécificités du secteur. Enfin, il est encore délicat de faire bouger les coutumes bien ancrées de certains acteurs du secteur, encore trop habitués à la bouteille en plastique et au système de consommation linéaire actuel.

Le chiffre clé

**Les toiles
des feuilles décors
sont repeintes
3 à 5 fois**

avant d'être jetées

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

- S'assurer que la direction soutient le projet ;
- Se lancer et allouer des moyens à la démarche ;
- Réfléchir aux spécificités de sa structure pour adapter les priorités.

IMPACTS POUR LA STRUCTURE

Au-delà du sentiment de fierté personnel que la démarche a pu développer au sein des équipes, la mise en place de pratiques responsables permet à Little Grand Studio de se démarquer par rapport à ses concurrents. Le service de location des feuilles décors étant économiquement rentable, il participe au chiffre d'affaires de la structure.



Perspectives de développement

Toujours dans une optique de recyclage de ses déchets, Little Grand Studio compte installer un compost pour revaloriser les déchets de sa cantine. L'entreprise continue également de réfléchir à une solution pour le tri, la dépose propre et l'insertion des décors utilisés lors des tournages dans des filières de réemploi.

CONTACT

.....

Nathalie DUPEYRON

Directrice commerciale
de Little Grand Studio

nathalie@littlegrandstudio.com



L'édition écrite

EXPERT :
Lisa KING / WWF France



Lisa KING est chargée de programme Ressources forêts au sein de l'organisation non gouvernementale internationale WWF, dédiée à la protection de l'environnement et au développement durable. L'organisation a notamment publié le rapport « Vers une économie plus circulaire dans le livre ? » en 2019, qui s'intéresse aux pratiques et enjeux de l'économie circulaire dans le secteur du livre et propose des pistes d'amélioration pour le rendre plus durable.

Quels sont les principaux impacts environnementaux du secteur de l'édition écrite ?

Pourtant d'aspect simple, le livre-objet nécessite de nombreuses étapes pour sa mise sur le marché : l'exploitation d'une forêt, la récolte du bois, son transport, la fabrication de la pâte à papier et du papier, une nouvelle étape de transport pour l'impression du livre et son acheminement vers les différents points de vente. En France, ce sont quelques 550 millions de livres qui sont produits chaque année.

Selon les calculs d'Hachette Groupe, l'essentiel de l'impact carbone du livre se trouve dans le poste de production (66%) qui englobe à la fois la production de papier, l'impression mais aussi les activités de fret entre ces différentes étapes. En plus de participer à l'épuisement des ressources, à la pollution des écosystèmes naturels et à l'amointrissement de la biodiversité lorsque des précautions ne sont pas mises en place, la fabrication de papier représente à elle seule 38% du bilan carbone d'un livre.

Il subsiste une réelle opacité sur la provenance des ressources et sur la responsabilité du secteur vis-à-vis des ressources naturelles utilisées. Même pour les livres imprimés en France et dont le papier est souvent fabriqué en France, une part importante de la pâte à papier est importée, essentiellement depuis l'Amérique du Sud et les pays d'Europe de

l'Est. L'utilisation de papier recyclé pourrait permettre de réduire la pression sur les forêts et la biodiversité, de réduire la consommation en eau et dans certains cas de réduire ces émissions de carbone. Mais ce dernier a mauvaise presse auprès des éditeurs en France.

Le reste de l'impact carbone est à attribuer à la vie de bureau³³, à la promotion des livres et à la fin de vie de ces derniers (le pilon³⁴). Il est à noter d'ailleurs que 15 à 20% des livres produits en France sont envoyés au pilon sans jamais avoir été lus : au total, ce sont quelques 131 millions de livres qui sont pilonnés ou stockés chaque année lorsqu'ils n'ont pas trouvé d'acheteur.

Comment se déploie l'économie circulaire dans le secteur aujourd'hui ?

Le secteur du Livre est une exception à la filière REP (Responsabilité Élargie du Producteur) pour les papiers graphiques. Il n'est donc pas soumis à l'éco-contribution et ne participe aucunement à l'industrie du recyclage. Comme le montre le MODECOM³⁵ 2017, des livres se retrouvent encore aujourd'hui dans nos ordures ménagères du fait d'un manque de pédagogie et d'organisation du tri et du réemploi de la part du secteur.

Néanmoins, plusieurs structures se mobilisent pour collecter des livres initialement destinés aux ordures, certains usagers et d'autres neufs. C'est le cas

d'Emmaüs qui avait récupéré environ 20 millions d'ouvrages en 2017 mais aussi de Recyc'livre³⁶ qui en avait collecté quelques 3 millions cette même année. La part de revente reste tout de même assez faible puisqu'elle variait entre 15 et 50%. On peut aussi citer Gibert Joseph et beaucoup d'autres bouquinistes indépendants qui opèrent partout en France. En termes d'éco-conception également, on observe de timides évolutions, notamment sur le grammage du papier, qui permet de réduire la consommation de ressources naturelles, et sur le type d'encre utilisée. Aussi, des labels existent pour garantir l'amointrissement de l'impact environnemental du papier des livres : des labels comme le FSC assurent de la bonne gestion de la ressource forestière et le label européen Ecolabel permet d'assurer que la production est moins polluante et moins émettrice en carbone. Le label Imprim'vert concerne quant à lui l'utilisation d'encres plus respectueuses et une bonne gestion des produits chimiques dans l'imprimerie.

Quelles tendances observez-vous ?

Récemment, de nouveaux acteurs se mobilisent autour du sujet de l'écologie du livre, comme au sein de l'association pour l'écologie du livre, fondée par des libraires et auteurs engagés ou encore l'initiative Livr&co. Ce sont souvent de petites maisons d'édition

françaises qui étudient la question en tentant d'améliorer la traçabilité de leurs approvisionnements, en assurant la transmission de leurs pratiques (présentations dans des salons dédiés au livre), en axant leur ligne éditoriale sur des sujets de développement durable et en travaillant à plus de sobriété et moins de surproduction. Un de leurs objectifs principaux est la transparence de leurs activités, qui reste encore trop peu pratiquée dans le secteur. De plus en plus, ils fournissent un effort de réflexion sur le type de papier employé, aux certifications, à leur approvisionnement et à l'analyse du risque sur les origines du papier en interrogeant leurs fournisseurs de papiers européens sur la provenance de la pâte qu'ils utilisent.

Pour favoriser toutes ces initiatives, il serait judicieux d'intégrer le secteur de l'édition écrite aux exigences de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. Aussi, bien que quelques lieux existent déjà à cet effet, la création d'espaces et de moments d'échanges entre tous les acteurs de la chaîne de valeur du livre (imprimeurs, État, libraires, éditeurs...) permettrait à chacun d'exprimer ses contraintes et besoins pour co-construire des solutions et de faire avancer les démarches.

36. Recyc'livre est un site internet de vente de livres d'occasion original qui crée un lien solidaire entre ses clients et les populations défavorisées.

Rue de l'échiquier



33. La vie de bureau regroupe les bâtiments employés, l'énergie consommée, les déplacements des personnels, les services et consommables, les déchets.

34. Dans le domaine de l'édition et de la presse, le pilon désigne à la fois les exemplaires des livres ou des publications sur papier destinés à être détruits, et la « machine » théorique destinée à cet effet.

35. MODECOM est une méthode de caractérisation des déchets ménagers et assimilés développée par l'ADEME en 1993.

Rue de l'échiquier

- **Porteur :** Thomas BOUT, co-fondateur de Rue de l'échiquier
- **Structure juridique :** SAS
- **Date de création :** 2008



Objectifs du projet

- **Sensibiliser, informer et outiller** tous les publics sur les enjeux environnementaux, dont l'économie circulaire
- **Éditer de manière raisonnée**, en maintenant le nombre de nouveautés à un niveau soutenable pour l'équipe et en évitant ainsi de participer à la surproduction du secteur
- **Éviter les pertes de matières et de ressources énergétiques** en offrant une autre vie aux ouvrages défraîchis



Point de départ et actions mises en place

Rue de l'échiquier est une maison d'édition indépendante créée en 2008 par Thomas Bout et Anne Fitamant Peter avec pour devise « Publier dès aujourd'hui des livres pour demain ».

De l'économie circulaire à la permaculture en passant par le zéro déchet, la ligne éditoriale de Rue de l'échiquier est centrée sur l'écologie, au sens large. Au départ uniquement constitué d'essais de référence et de vulgarisation, son catalogue vise à sensibiliser et à outiller les lecteurs qui souhaitent s'informer sur ces sujets et faire évoluer leurs comportements. Depuis 2016, la maison a diversifié son offre avec la parution de guides pratiques, de bandes dessinées, d'albums jeunesse et de romans, dans l'objectif de toucher des publics plus variés.

De 2015 à 2020, Rue de l'échiquier a organisé une braderie « Livres sauvés du pilon ! » dans ses locaux parisiens, pour donner une deuxième vie à ses livres « défraîchis ». Ce sont des livres qui après avoir séjourné quelque temps en librairie, sont retournés à son distributeur (Harmonia Mundi Livre). Dans une très grande majorité des cas, les éditeurs envoient ces retours au pilon : ils sont détruits et recyclés en pâte à papier, puis transformés en cartons ou en papier toilette... Pour éviter cette perte de matières premières ainsi que toutes les opérations indus-

trielles qui ont conduit à sa fabrication (exploitation forestière, fabrication de la pâte à papier, impression et transport divers), Rue de l'échiquier a expérimenté la cession de ces défraîchis à des associations et des étudiants. Chaque année, ce sont environ 3 000 ouvrages salis ou abîmés qui ont ainsi été bradés à prix réduit (entre 1 et 5€) et sauvés du pilon. En plus d'éviter le gaspillage, cet événement permet de sensibiliser à la destruction structurelle de 20 à 25% des livres édités chaque année en France.

Aussi, ayant été à l'origine du Collectif des éditeurs écolo-compatibles en 2010, la maison d'édition respecte les 4 principes fondateurs du groupe : imprimer au moins 80% de sa production éditoriale sur des papiers recyclés et labellisés ; imprimer au moins 80% de sa production éditoriale à moins de 800 km de ses lieux de stockage ; donner les livres défraîchis à des associations ou à des actions d'accès à la culture plutôt que de les pilonner, en fin de vie ; contribuer à des actions associatives en lien avec sa ligne éditoriale.

La maison est désormais membre actif de l'association pour l'écologie du livre³⁷, qui a pour objet d'œuvrer à la diffusion des idées de l'écologie auprès de l'ensemble des acteurs et actrices du livre et de la lecture, ainsi que de la société civile.



Étapes clés

- **2008 :** La création. Prise de conscience par les fondateurs des impacts environnementaux de l'édition et conception d'une ligne éditoriale centrée sur l'écologie, le développement durable, l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire.
- **2009 :** Parution des premiers livres. Lancement des collections « Conversations solidaires », « Conversations écologiques » et « Philo ado ». La maison publie alors 8 à 10 titres par an.
- **2010 :** Cocréation du Collectif des éditeurs écolo-compatibles avec 7 autres éditeurs indépendants afin de soulever des pistes de réflexions et d'actions pour réduire l'impact environnemental du secteur du livre ; première participation au Salon du Livre de Paris ; lancement des collections « Initiales DD » et « Les Petits ruisseaux ».
- **2015 :** Première édition de la « Grande braderie – Livres sauvés du pilon ! » Opération de plaidoyer pour lutter contre l'envoi au pilon des livres dits « défraîchis », répétée chaque année jusqu'en 2020.
- **2016 :** Diversification du catalogue. Intérêt croissant des lecteurs pour le développement durable en général, dont l'économie circulaire, et élargissement de la gamme aux livres de jeunesse, aux bandes dessinées et aux romans : le nombre d'ouvrages édités passe progressivement de 10 à 24 titres par an.



Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

La sensibilité croissante du grand public aux enjeux environnementaux a favorisé la reconnaissance de Rue de l'échiquier par les libraires, sa ligne éditoriale répondant à un réel intérêt des lecteurs. De même, l'attention portée aux modes de production (conditions de travail, approvisionnement, impact environnemental) par les consommateurs a permis à la maison d'édition de se distinguer.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le faible niveau de maturité du secteur du livre par rapport à son impact environnemental reste un frein pour Rue de l'échiquier, qui souhaite modifier en profondeur les pratiques. À cela s'ajoute l'opacité du secteur, avec la circulation d'informations contradictoires concernant le pilon et la difficulté à trouver des sources fiables quant à l'origine du papier notamment, ce qui complique la prise de décision. Enfin, les actions vertueuses en termes d'édition ne sont pour le moment pas valorisées d'un point de vue fiscal, réglementaire ou via l'octroi d'aides spécifiques.

Le chiffre clé

Chaque année, Rue de l'échiquier s'engage à **ne pas éditer plus de 24 nouveautés**

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

- Adopter la sobriété dans le nombre d'ouvrages produits ;
- Prendre le temps de dialoguer avec tous les corps de métier du secteur et de se renseigner : il est primordial de connaître les pratiques de ses fournisseurs et producteurs pour les accompagner et les sensibiliser à la nécessité de pratiques plus circulaires.

IMPACTS POUR LA STRUCTURE

Le choix de l'impression en France plutôt qu'en Europe de l'Est ou en Asie constitue, en soi, un surcoût de 15 à 20%.

37. Le site officiel de l'association pour l'écologie du livre : <http://ecologiedulivre.org/association/>



Accompagnement

FINANCIER

- France Active³⁸, principal financeur du secteur de l'économie sociale et solidaire, est entré au capital de l'entreprise en 2017. En lui octroyant un apport en fonds propres, en quasi fonds propres et en garantie bancaire, elle a permis à la maison d'édition d'investir dans la diversification de son catalogue.

OUTIL EMPLOYÉ

- La charte du Collectif des éditeurs écolo-compatibles fixe des principes d'économie circulaire.

PARTENAIRE

- Depuis fin 2020, un partenariat avec l'association Emmaüs France a permis de donner une suite à la braderie « Sauvés du pilon ! » : les ouvrages défraîchis sont désormais offerts à cet acteur bien connu du secteur de l'ESS, qui se charge du suivi et du tri des ouvrages, puis de leur distribution et de leur vente dans ses différents centres et sur son site Label Emmaüs.



Perspectives de développement

Rue de l'échiquier espère pérenniser la structure sur le plan économique et consolider l'équipe, tout en maintenant son niveau d'exigence éditorial. Le fondateur envisage par ailleurs de se rapprocher d'une autre maison d'édition afin d'atteindre une taille critique.

38. France Active est un fond d'amorçage dédiée à l'innovation sociale. Il accompagne les entrepreneurs à la création d'entreprise et au financement de leurs projets et finance des crédits solidaires.

CONTACT

.....

Thomas BOUT

Co-fondateur de Rue de l'échiquier
12 rue du Moulin-Joly 75011 Paris
thomasbout@ruedelechiquier.net



Le comité francilien de l'économie circulaire



Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France



Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

